

Raymond Soucaret
ou
Le terroir au Sénat

(De Francescas au Palais du Luxembourg)

« La France c'est un pays où la littérature s'appelle
PARIS, exclusivement PARIS et où la politique s'appelle
la PROVINCE, rien que la PROVINCE. »

Albert THIBAUDET

« La République des Professeurs »

« En politique, l'Agenais est plus qu'un abrégé, c'est toute
la personnalité morale de la France »

Gaston CARRERE

« Voyages en Agenais »

« Le Sénat est utile à la Nation »

Raymond Soucayet

Il est des hommes qui sont d'abord des paysans ; il est des paysans qui, avec leur intuition politique deviennent des élus locaux, il est des élus locaux, qui avec leur sens du moment opportun et de la configuration politique idéale, tissent peu à peu leur panoplie républicaine en étant successivement maire, conseiller général, vice-président du conseil général et Sénateur. Une des grandes figures du monde politique lot et garonnais au XX^e siècle, un des représentants les plus reconnus du monde agricole et rural, un des hommes politiques qui fut le conseil de certains autres, mais aussi l'incarnation du radicalisme en Lot et Garonne, s'appelle Raymond Soucaret.

Raymond dans le panier à fraises

Né au Nomdieu, en 19 Juillet 1923, il démontre déjà des qualités de paysan dès le printemps 1924, où à peine âgé d'un an, et posé dans le panier destiné à ramasser les fraises, il bascula dudit panier pour aller cueillir, à quatre pattes, un plein panier de fleurs de

fraises. Chacun sait que ces fleurs murissent et qu'elles se transforment en fruit. Seul enfant de parents paysans, il devient rapidement orphelin et vit dès lors avec son arrière grand-mère, Zélie Mazeret, morte en 1942 à 97 ans. Son grand-père Emile, de son côté, meurt la même année que son père, en 1944. Du panier maternel lui servant de couffin (le plus rural des couffins, dans le canton de Francescas) à l'école de Fazanis à Tonneins, il n'y avait qu'un pas à franchir pour suivre des cours d'études supérieures dans un établissement dirigé par Mr Lestage. Après avoir appris à la fois le solfège et la clarinette à l'école de musique de Francescas, avec Mr Duffaut, forgeron de profession, il sera chargé d'en jouer lorsqu'il sera envoyé pendant la guerre aux Chantiers de Jeunesse, où il agrémentera les morceaux qu'il joua de fausses notes qui lui étaient d'autant plus facilement pardonnées qu'il les jouait avec humour et qu'il avait prévenu les siens qu'il n'avait pas l'oreille musicale.

L'école d'agriculture de Fazanis

Raymond Soucaret rentre alors en 1936 à Fazanis, où après une scolarité de 2 ans, il obtient le diplôme des écoles d'agriculture et de moniteur de taille d'arbres fruitiers : il faut sûrement trouver dans cette habileté manuelle des ciseaux à la main, mais aussi d'un regard vif et rapide pour juger de la situation de l'arbre, autant de qualités qui allaient se révéler déterminantes dans sa carrière politique : faculté de silence et d'écoute, sens de la répartie, autorité dans l'argumentation, capacité de juger d'une situation avec l'indispensable recul de l'acteur politique. A la fin 1938, il commence à travailler dans la ferme familiale au Nomdieu, au lieu dit « Bourrichat » au moment même où il reçoit des propositions de partir au Chili ou en Argentine en tant que chef de cultures dans une grande exploitation. Il est tenté. Ses parents refuseront.

Guerre et drôle de guerre

A la mobilisation de son père en 1939, il reste seul avec sa mère et son grand-père. Ce dernier avait vécu les deux dernières années de la Grande Guerre (1917-1918) comme conducteur de char d'assaut. De là est sûrement né le patriotisme du jeune Raymond Soucaret, qui fut mobilisé en 1943 pour les Chantiers de Jeunesse à Nontron en Dordogne ; mobilisation qui le marqua longtemps puisque chaque année, il participa aux retrouvailles des anciens de ces Chantiers de Jeunesse. Il vécut ceux-ci comme un rassemblement de jeunes regroupés pour éviter le désœuvrement. Ils se terminèrent pour lui par des travaux de vendanges à Montbazillac, chez le Comte de Borredon. Il y resta ainsi 6 mois en connaissant même l'hospitalisation à Brantôme, à la suite d'une intoxication alimentaire.

La rencontre avec le Dr Esquirol

Aussitôt démobilisé, il fut convoqué au STO (Service du Travail Obligatoire) et n'y échappa que grâce au Docteur Pierre Esquirol (natif de Francescas, chirurgien résistant dans la poche de Royan, Maire d'Agen grâce auquel il connut Jean François-Poncet alors qu'il était adjoint au Maire de Francescas). Ledit docteur lui conseilla de venir se faire opérer de la crise d'appendicite qu'il avait eu du côté de Lourdes quelques mois auparavant, et qui s'apaisa par la suite alors que l'urgence l'avait conduit à redescendre du mont Béout à dos d'âne pour rejoindre Lourdes où le médecin lui annonça qu'il n'y avait pas d'urgence pour l'opération. « Si on t'appelle », lui dit le Dr Esquirol, « viens immédiatement, et je t'opère de l'appendicite ». L'opération eut heureusement lieu pour sa santé physique mais aussi sa santé « citoyenne » puisque les médecins allemands sont venus vérifier s'il avait été vraiment opéré en demandant à voir la cicatrice. Il revint ainsi sur l'exploitation jusqu'à sa mobilisation dans l'armée à la fin 1944. Il fut envoyé à Marmande, puis à

Mauco-Benquet entre Saint-Sever et Mont de Marsan. Logé dans des baraquements, il rencontra le colonel Lapeyrusse (ancien résistant FFI, qui commandait le régiment où se trouvait Raymond Soucaret ; futur député-maire de Nérac sous les IV^o et V^o République).

Sans le savoir, Raymond Soucaret venait de connaître deux moments fondamentaux de sa vie : la rencontre avec deux hautes figures politiques du Néracais et du Lot et Garonne (Pierre Esquirol et Gabriel Lapeyrusse) ; l'évitement du STO. Sans le mesurer pleinement, il venait de rentrer malgré lui en politique, au cœur même de son canton de Francescas et du Néracais. Gabriel Lapeyrusse fit accepter Raymond Soucaret comme pilote de chenillette afin de participer à l'offensive contre l'armée allemande, à la fameuse Pointe de la Grave. Mais comme dans la « Drôle de Guerre », « nous attendions le carburant pour les mécaniques » rappelle Raymond Soucaret. Il n'arriva que le lendemain quand les allemands furent partis. Intégré au 57^o Régiment d'Infanterie, basé à Menton, à la caserne du Fort-Carré, en compagnie d'un régiment de Légion Etrangère, Raymond Soucaret admira le courage de ces hommes au moment où il fut envoyé avec ses camarades à Piena

Alta et à St Martin de Vésubie pour contrôler le passage des contrebandiers. Il y eut avec eux quelques incidents mais les soldats de cette drôle de fin de guerre participèrent en 1945, à la pêche miraculeuse dans le torrent La Royat, où la pêche aux truites se faisaient « au gros » puisque les cannes à pêche étaient remplacées par les grenades.

Alors que la fin de la guerre approchait, en Mai 1945, le Régiment a été dirigé vers Baden-Baden, où Raymond Soucaret devait partir comme chauffeur du Lieutenant. Mais au cours d'une permission de détente, il se blessa au pied, fut immédiatement hospitalisé au Lycée Bernard Palissy à Agen, transformé en hôpital militaire. Lors de sa convalescence, le hasard lui fait rencontrer un ami démobilisé, Luc Sempé, qui lui annonce qu'il quitte le Régiment. L'occasion faisant le larron et Raymond Soucaret, toujours aussi prompt à saisir les opportunités les plus inattendues, apprend que le Commandant chargé du ravitaillement cherche un remplaçant. Le futur Sénateur fait immédiatement acte de candidature et accepte la proposition de son nouveau supérieur hiérarchique. Il s'agit d'accomplir des missions en direction du monde agricole et rural afin de rechercher

des produits alimentaires pour les blessés hospitalisés. Il assume cette mission jusqu'en Avril 1946, date à laquelle il rejoint la région Parisienne pour être démobilisé, le 57° RI ayant été muté à Saint Denis.

Retour à Francescas

Au moment où la IV^e République fait ses premiers pas constitutionnels, Raymond Soucaret rentre à la maison. Avec en souvenir la mémoire de moments fraternels avec ses camarades, ainsi qu'une forme de nomadisation touristique, de la montagne à la mer, de Saint Martin de Vésubie à Saint Denis, de Piena Alta à Agen. Oui, décidément une drôle de fin de guerre !

Raymond Soucaret s'interroge sur l'activité qu'il doit désormais mener. Il veut prendre le temps de réfléchir, sa mère ayant mis l'exploitation en fermage. Mais au moment même où il avait mis au point certains de ses projets, sa mère décède, subitement, d'une septicémie aigue, au mois de Mai 1946. Cet événement le bouleverse, mais bouscule complètement la prospective

qu'il s'était tracé. Il vécut dès lors chez son oncle et sa tante, Mr et Mme Gouget, qui habitaient Francescas et qui tenaient l'épicerie et le bureau de tabac. Raymond Soucaret fréquentait pour la première fois un militant du Parti Communiste français, qui n'en était pas moins un petit commerçant attaché à son activité libérale en milieu rural. Après Lapeyrusse et Esquirol, après un gaulliste radical et un républicain radical, Soucaret poursuivait son initiation politique avec un aîné qui avait la carte du Parti Communiste français. C'est ainsi qu'il découvrit des personnalités notoires et des hautes figures de ce parti en Agenais et en Néracais : Hubert Ruffe (1899-1995), député communiste du Lot et Garonne de 1945 à 1981 et Conseiller Général du Mas-d'Agenais de 1961 à 1982. Il apparaît aussi en 1974 dans le film de Jean-Daniel Simon « Il pleut toujours où c'est mouillé », où il joue son propre rôle et décrit les difficultés du monde paysan de cette période ; Gérard Duprat – député communiste de Lot et Garonne de 1946 à 1952 puis Conseiller Général de Casteljaloux et d'Agen, à défaut de nouvelles investitures aux législatives. Il rencontra ces deux personnalités politiques chez les Gouget avant de siéger avec eux au Conseil Général de Lot et Garonne, où il entretenait en

républicain mais aussi en lot et garonnais, une complicité de terroir qui pouvait avoir ses conséquences politiques, loin du dogmatisme soviétique, du stalinisme ou brejnevisme ambiant, ou de je ne sais quel rideau de fer qui ne rimait avec aucune des manières de faire de la politique en Lot et Garonne, même dans les cantons ou les circonscriptions tenus par le Parti Communiste.

La disparition des parents et les débuts de la vie professionnelle

Ainsi Raymond Soucaret, à 23 ans, a déjà une culture politique impressionnante. Acquis sur le terrain, elle a immédiatement valeur d'expérience. Recueillie dans des conditions de guerre et de reconstruction d'après-guerre, elle est fondatrice d'une capacité d'écoute et de réflexion qui n'est pas donnée à tout un chacun en milieu rural. Allant du Parti Communiste français aux Résistants gaullistes et aux radicaux, le futur Sénateur-Maire de Francescas embrasse déjà tout l'éventail et toute la riche palette d'un Lot et Garonne dont le Sénateur Gaston Carrère disait dans « Voyage en

Agenais » que ce département était « la grande école de la politique ». Assurément, Raymond Soucaret, allait en devenir l'un des meilleurs élèves.

La mort de sa mère précipite son mariage le 1^o Juin 1946 avec Simone Labarbe, née à Fieux, dans une famille de 6 enfants et dont, triste concordance des destins, sa mère mourut alors qu'elle avait 4 ans. Connue lors d'un bal clandestin, Simone, Andrée épousa Raymond alors que celui-ci hésitait encore entre transporteur ou entrepreneur de travaux agricoles et ruraux.

Après avoir créé un dépôt de pain pour sa femme, avec la coopérative du Nomdieu, le futur Sénateur s'engagea dans la collecte des céréales et la vente des produits agricoles, avant de décider de créer en 1950 une entreprise de travaux agricoles avec une activité principale : trieur à céréales. Afin d'acheter celle-ci, il vend des bêtes puis se lance dans l'achat d'une moissonneuse batteuse, puis d'une deuxième, pour, au vu des résultats, arriver dans les années 1955 à 12 machines pour, ce que l'on appelle dans le terroir, « l'entreprise ». Raymond Soucaret livre les secrets de cette réussite : « l'époque est très favorable ; le gain d'argent possible ; la concurrence faible ; la demande

élevée ». Après avoir travaillé avec la coopérative, il prend la vente de production à son compte personnel et la collecte de céréales en courtage pour l'entreprise Ripet de Moncrabeau, avec qui il travailla une bonne quinzaine d'années (des années 1955 aux années 1970).

Entre-temps, le dépôt de pain fonctionne « plein pot », comme il le raconte lui-même, dans une ancienne boulangerie fermée depuis 1939. A la demande de la population, un boulanger y fut installé qu'il fallut ensuite déménager pour s'installer à Francescas.

L'affaire BOUSQUET

Alors que Monique, la fille de Simone et Raymond, naît à Nérac le 25 Octobre 1950, l'exploitation de la boulangerie en 1952-1953 oppose Raymond Soucaret au Maire de l'époque, René Bousquet, car en ces années, il n'y avait pas l'eau au robinet, handicap obligeant le boulanger à chercher l'eau à la pompe près de la Mairie. Ingénieux, Raymond Soucaret demande au boulanger s'il accepterait de le voir prendre charge les frais de captage

de l'eau du robinet pour la transporter à la boulangerie un peu plus bas. Demande refusée, sous la pression d'un certain Louis Barrère, très influent auprès du Maire. Ce Barrère était animé d'une jalousie certaine à l'endroit de Raymond Soucaret dont on commençait à envier la réussite. C'est à cause de ce refus du boulanger, Mr Bousquet (qui était aussi le Maire de Francescas) que Raymond Soucaret embrassa le combat politique local. Face à ce refus, il décida de porter le duel sur le terrain municipal en se présentant en 1952-1953 comme candidat aux élections municipales. Il y avait trois listes en présence ... la liste Soucaret fut battue sévèrement. Suite à cet échec, relate Raymond Soucaret, un léger sourire voltairien sur les lèvres, « j'avais juré mes grands Dieux que j'étais vacciné contre la politique. J'étais loin de penser que 13 ou 14 ans plus tard, je rentrerais à nouveau dans la course à la Mairie. Mon échec n'avait pas altéré mes relations avec Bousquet, parce que nous étions tous les deux membre du Parti Radical. »

Entrée en radicalisme

Raymond Soucaret adhéra en effet au Parti Radical en 1946, au moment où Edouard Herriot se trouve dans la première année de sa décennie, sous la IV^e République, à la tête du Parti Radical. D'où vient ce choix ? Un choix familial d'abord, puisque son grand-père et son père étaient des radicaux, parce qu'à l'époque, comme il le souligne « les paysans étaient radicaux ». De plus, le Lot et Garonne, après avoir été une terre bonapartiste, devint, avec Georges Leygues (Président du Conseil sous la III^e République), Armand Fallières (Président de la République 1906-1913), une terre républicaine, où vinrent s'implanter à la fois les radicaux (faisant du département une terre radicale emblématique) mais aussi les communistes, grâce notamment au premier Député communiste rural de France, Renaud Jean (1920-1940). Deux fleuves : le Lot et la Garonne ; deux partis, déclinant différemment la vie politique : le Parti Républicain Radical et Radical Socialiste ; le Parti Communiste français, surtout dans le Marmandais.

Raymond Soucaret conservera toute sa vie cette fibre radicale et conservera jusqu'à 86 ans la présidence du Parti Radical en traversant avec lui tous les moments forts de la vie d'une formation politique dont il connut plusieurs des grandes figures. Alexis Pain, qui fut notamment Maire d'Agen, mais aussi de belles et hautes figures nationales : Billières, Herriot, Maurice Faure, Edgar Faure, Jean-Jacques Servan-Schreiber, Brigitte Gros, Jacques Chaban-Delmas (qui fut notamment Président de l'Assemblée Nationale pendant la présidence du Général de Gaulle), Felix Gaillard (Président du Parti Radical qui disparut malheureusement en 1970 sur son bateau, alors qu'on l'imaginait peut être à Matignon ou dans le cadre d'un regroupement radical et républicain), Etienne Dailly, qui fut longtemps son collègue au Sénat et qui se targuait d'être un exploitant agricole (il était plutôt propriétaire terrien), et bien sûr Jean-Michel Baylet, propriétaire de la Dépêche du Midi, Président du Conseil Général et Sénateur du département limitrophe, le Tarn-et-Garonne.

Il les rencontra tous. Il fut heureux de pouvoir croiser leurs chemins ainsi que de participer à des débats où il faisait entendre son franc-parler, son intuition de l'instant,

son sens politique, son témoignage d'entrepreneur agricole et rural, sa vision d'élu local, de Maire de Francescas, de Conseiller Général, puis de Sénateur de 1981 à 2001.

La scission de 1973 entre les radicaux, les partageant entre radicaux valoisien et radicaux de gauche, entre radicaux favorables à l'alliance avec le centre, aux radicaux favorables avec le Parti Communiste français et le programme commun de la gauche, n'entraîna pas de véritable choix pour Raymond Soucaret, qui s'affirmait encore radical républicain d'abord, radical républicain encore.

Maire de Francescas

Au cours de l'hiver 1964, Raymond Soucaret comprit que les alliés de Mr Bousquet qui l'avaient combattu en 1952 étaient en train de préparer « une vacherie » au-dit-Bousquet en préparant une nouvelle liste contre lui pour les élections municipales de 1965. Le futur Sénateur n'était pas homme à admettre pareille

trahison : il alla voir le chef Bousquet qui ne se doutait de rien ; il l'informa de ce qu'il savait et lui proposa d'être avec lui contre cette opération qu'il estimait scandaleuse. Après avoir vérifié les dires de Raymond Soucaret, Mr Bousquet lui fit savoir qu'il acceptait son offre. R. Soucaret lui indiqua qu'il lui proposerait des noms de personnes susceptibles de rassembler un maximum de suffrages à la condition express de faire abstraction de toute idéologie politique. « Nous avons donc présenté » souligne Raymond Soucaret « une liste dont Bousquet a pris la tête ; une large victoire nous attendait avec pour moi une avance en nombre de voix, qui me met en tête et m'a valu d'être sollicité pour prendre la place de Maire. J'ai répondu qu'il n'en était pas question, parce que mes activités ne me permettaient pas de disposer d'assez de temps pour la lourde tâche de Maire. J'ai en revanche souligné qu'à la rigueur, j'accepterais la place de premier adjoint. Ce qui s'est passé le jour de l'élection du Maire. » Adjoint au Maire, Raymond Soucaret le fut de 1965 à 1968 où un incident local (devenant un événement) porta peu à peu l'adjoint au Maire ... à la Mairie. Ce dernier raconte : « En 1968, le secrétaire de Mairie, Marcel Cassede, part à la retraite. Le Maire en place décide de

prendre André Barrère comme nouveau secrétaire. En fait, à part quelques Conseillers Municipaux, dont nous faisons parti, les autres non informés de cette décision, font connaître leur mécontentement en lançant une pétition critiquant ce manque d'information et demandant la démission du Maire, Mr Bousquet. Ces élus mécontents me demandent de signer la pétition. Je réponds que j'étais au courant de la proposition de Bousquet, mais que je ne souhaitais pas sa démission. Mais Bousquet, informé de cette manœuvre, décide de démissionner et m'en parle immédiatement. J'ai aussitôt rencontré les pétitionnaires et demandai qui ils comptaient mettre en place à la place du Maire sortant. La réponse fusa : c'est toi ! » Raymond Soucaret regrette qu'on ne lui ait pas demandé son avis, parce qu'il n'était pas décidé « à prendre le manche » parce qu'il était très pris par la profession. Réflexion faite, au bout de quelques jours, Raymond Soucaret décide d'accepter la proposition de ses amis sous réserve que, au premier tour du vote, on réélise l'ancien Maire, Mr Bousquet. « J'ajoute, » souligne Raymond Soucaret, « que si à ce moment-là, il n'accepte pas, j'accepterai le résultat du deuxième vote ». C'est exactement ce qu'il s'est passé :

au premier tour Mr Bousquet a fait 14 voix et Raymond Soucaret une, celle de Mr Bousquet, qui immédiatement a déclaré « je persiste à maintenir ma démission ». Au deuxième tour, Raymond Soucaret fut élu par 14 voix et un blanc (le sien). On retrouve là l'intuition, le flair, l'intelligence politique de Raymond Soucaret, qui est faite de confiance de l'homme, du respect du temps politique mais également toujours en résonance avec les assemblées quelles soient cantonales et régionales. C'est donc en 1968 que Raymond Soucaret entame son premier mandat de Maire. 1968 – 2012, 44 ans de mandat ; réélu huit fois dès le premier tour, avec l'entière confiance de sa liste. A 89 ans, s'il se maintient en bonne santé, il n'est pas impossible qu'il soit toujours Maire de Francescas à 91 ans et qu'il se représente ... pour un neuvième mandat. A l'entendre parler, on acquiert très vite la conviction de la passion qu'il porte à ce mandat qu'il considère quelque part comme le « mandat des mandats ». Écoutons-le : « C'est un mandat difficile que celui de Maire. C'est le plus attachant des mandats. Au contact des problèmes au quotidien. Un mandat qui allait me permettre d'être sollicité pour toutes les responsabilités qui allaient suivre : syndicat de voirie,

syndicat de Nérac-Est, syndicat des eaux du sud d'Agen. Ce dernier, présidé par Capitan, Maire de Lamontjoie, pratiquement aveugle, menacé par Georges Caillau, qui en brigua la présidence. C'est à ce moment-là que Jean François-Poncet, voulant éviter l'élection de Georges Caillau contre Capitan à la présidence, me demanda de m'opposer à Caillau et d'être candidat : je lui ai répondu que ça me paraissait difficile d'être candidat contre Capitan, qui m'avait soutenu au Conseil Général pour le canton de Francescas. Devant ma position, une équipe d'amis de Capitan, dont le Maire du Nomdieu, Hervé Bourguet, a rencontré Mr Capitan pour lui expliquer que pour éviter que Caillau s'empare de la présidence, il fallait un troisième candidat qui se retirerait en sa faveur au second tour. Le résultat du vote fut tout autre : je fus élu avec une voix de majorité, malgré le fait que Seailles, Maire d'Espiens, et cousin de Caillau, ait déchiré un bulletin à mon nom, le considérant comme bulletin nul. » On retrouve là, à nouveau, le sens de la situation politique chez un Raymond Soucaret qui sait décidément évaluer, à leur juste poids, les rapports de force et finir par l'emporter sans avoir jamais donné l'impression de faire le forcing. Au milieu des autres, comme les autres,

mais au bout du compte, un des meilleurs élèves de cette grande école de la politique qu'est le Lot et Garonne. Tout s'y apprend sur le terrain. Tout se comprend sur le terrain. Tout s'y analyse. Tout se déroule sur le terrain. Ou plutôt sur les terrains : politique, rural, agricole, départemental, régional, et puis un jour national, avec un destin de Sénateur pendant 20 ans. Mais il ne faut pas oublier le sportif, et le passionné de ballon de basket au cœur du royaume de l'ovalie.

Le basketteur avant la mode

Le Petit Bleu du 16 Novembre 2011 décrit ainsi Raymond Soucaret, le basketteur : « Quand on assiste à un match de basket, à Francescas, il est un supporter, en costume du dimanche, assis au premier rang, qu'il est impossible de ne pas remarquer : « C'est le sénateur », dit-on avec beaucoup d'affection. Sénateur, Raymond Soucaret, l'est effectivement. Sa carrière politique mérite d'être évoquée « Elu conseiller municipal en 1965, je suis maire depuis 1968, évoque-t-il. Je suis le doyen des maires en activité mais pas le plus ancien en poste (c'est

Fongaro, à Pont-du-Casse, depuis 1965). Conseiller général de 1970 à 2001, conseiller régional de 1974 à 1985 et sénateur de Lot-et-Garonne de 1981 à 2001, dit-il la mémoire solide. À ce titre, je suis membre honoraire du parlement. » N'oublions pas que notre homme a été aussi syndicaliste, président de la fédération départementale des entreprises de travaux agricoles pendant 25 ans et président national pendant 15 ans. C'est dire que le maire de Francescas est au fait de la chose publique. « J'ai découvert le basket-ball au collège agricole de Fazanis. Arrivé à Francescas, après le décès de mes parents, j'ai été contacté par Etienne Trézéguet, président de l'USF, pour aider au transport des joueurs. J'ai même arbitré pendant 20 ans environ et je me souviens de Vianne, une place forte du basket à l'époque, aime-t-il se souvenir. » Raymond Soucaret a toujours œuvré pour que le basket soit préservé à Francescas. « Nous avons été les premiers à avoir une salle en Lot-et-Garonne, un hangar fermé avec l'aide de bénévoles et même doté d'un plancher. Elle fut remplacée plus tard par la salle actuelle. » Avec son franc-parler et sa gouaille, Raymond Soucaret est catégorique : « La jeunesse, il faut l'occuper sinon elle fait des bêtises. Le sport est essentiel. Il a un rôle culturel

et social avec le plaisir en plus. » Et puis, notre sénateur maire évoque un enseignant qui a joué un rôle essentiel pendant 15 ans pour la formation des jeunes basketteurs. « C'est Max Lapeyrère, un instit exemplaire. Son départ a laissé un grand vide à l'USF. » Alors pour conserver au basket un rôle majeur dans son village, Raymond Soucaret a su faire venir des joueurs de qualité arrivant d'autres horizons. « Il fallait que ce soit des jeunes voulant s'intégrer, ne rechignant pas au travail car je ne suis pas efforcé de leur trouver un emploi. » Et il évoque avec fierté et émotion, ces intégrations réussies, notamment celles de Bruno Gomis, capitaine de l'USF, Lamine Sarr qui a rejoint Urcuit en N1, Chekib Doumi, Fayçal Chebbi, Jean-Yves Boucaud, l'actuel président de Boé et le petit dernier, Cheik Yali, un intérieur de fort calibre. Premier supporter de Francescas mais pas seulement, Raymond Soucaret précise : « Je suis un sponsor du basket franciscain et je fais le maximum pour être utile. » Et pour l'anecdote, s'amuse-t-il à raconter : « Je portais un béret et selon la manière dont je le tournais, les arbitres savaient si j'approuvais leurs décisions. » Paulette Laborde, présidente de l'USF et Alain Charles confirment avec respect et admiration : « C'est un fort

caractère mais il a toujours le cœur sur la main. » Quel meilleur compliment pour cet autodidacte a nul autre pareil. » qui fut aussi Conseiller Régional. Raymond Soucaret y connut une autre étape importante dans sa vie, celle de sa désignation comme suppléant de Jacques Bordeneuve au Sénat.

Les premiers pas vers le Sénat

Cette désignation, il la devait à la fois à son socle géographique (Bordeneuve était de Villeneuve sur Lot), Caillavet de l'Agenais, le Dr Bacque, suppléant de Caillavet dans le Marmandais, et Raymond Soucaret représentant du Néracais. Un ticket Bordeneuve – Soucaret permettait de présenter une vraie cohérence territoriale. La raison géographique sembla en l'occurrence plus importante que la raison politique, même si, à quelques nuances près, les deux étaient des radicaux, malgré la scission de 1973. Les rapports avec

Jacques Bordeneuve étaient du meilleur aloi. Une convivialité républicaine et une fraternité radicale les unissaient même quand Jacques Bordeneuve, ancien Secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, sous la IV^e Républiques, était Président du Conseil Général de Lot et Garonne. Il est intéressant de constater, à ce point de la belle aventure politique de Raymond Soucaret, qu'il fut toujours à sa manière et sans médiatisation (avec les « amis » de Massoules , Pignol et Moulinie, propriétaires de l'imprimerie républicaine de Villeneuve) l'homme-lige, le proche, le conseiller sans le dire, l'analyste sans le titre de Jacques Bordeneuve, successivement Président du Conseil Général, Député et Sénateur, puis de François-Poncet, qui, sans appartenance explicite au Parti Radical, en avait l'esprit, les valeurs, étant là, plus influencé par Maurice Faure, son mentor, que son propre père, républicain des années 30 dans le droit fil d'André Tardieu, et de sa « réforme de l'Etat ».

Il n'est pas d'histoire politique du Lot et Garonne explicable et à relater sans oublier le rôle déterminant qu'y joua tranquillement Raymond Soucaret.

Mais, comment ce dernier, entré en politique dans les années 68-70, au niveau municipal puis à l'échelon

cantonal, devint-il Sénateur ? Laissons-le raconter : « C'est le 2 Janvier 1981 que le Préfet de Lot et Garonne m'appela en me disant, très solennellement : « Mr Soucaret, vous êtes Sénateur de Lot et Garonne. Mr Bordeneuve est décédé hier (en effet, Jacques Bordeneuve venait de décéder d'un cancer à l'hôpital américain de Neuilly ; après avoir beaucoup maigri et en ayant vécu avec courage son cancer). »

Raymond Soucaret nous fait part de sa réaction : « Je suis surpris. Je ne réalise pas très bien. Caillavet m'a « entrepogné ». En me disant : je t'ai pris le billet d'avion pour que tu rencontres la gauche démocratique. Gauche démocratique dont il avait été évincé. Il se servait donc de moi pour être repris à la gauche démocratique. Mais j'ai donné mon adhésion sans connaître tout cela ; dans la continuité politique de Bordeneuve et des radicaux que la gauche démocratique réunissait au-delà de la scission de 1973. » En adhérant à la gauche démocratique, Raymond Soucaret montrait déjà le chemin à Jean François-Poncet, qui devait l'y rejoindre en 1983. Curieux destin que celui de Jean François-Poncet, formé par un radical (Maurice Faure), opposé à un radical historique (Jacques Bordeneuve) aux législatives de 1967 (où il fut

défait), élu au Conseil Général en 1978 grâce notamment à Raymond Soucaret et à ses collègues radicaux avec lesquels il renoue avec d'autant plus de force qu'Henry Caillavet est « apprivoisé ». Curieux destin, décidément, d'un homme ayant conduit toutes ses campagnes sénatoriales avec Raymond Soucaret sans jamais vouloir prendre la carte du Parti Radical alors que dans les temps miterrandiens de l'après 1981, il y avait une vraie opportunité à prendre la tête de l'opposition républicaine. Certains chroniqueurs pensèrent que c'est là que Jean François-Poncet rata l'un des tournants de son histoire, à savoir la possibilité d'être le prochain candidat à la présidence de la République ; certains même s'interrogeant sur le fait de savoir si la formidable énergie mise au service du Lot et Garonne aurait pu être offert à une brillante carrière internationale, de Secrétaire Général de l'ONU par exemple.

Sous l'impulsion de Caillavet, Raymond Soucaret s'est retrouvé au mouvement des radicaux de gauche, comme une grande partie des radicaux de Lot et Garonne, jusqu'à ce qu'il s'aperçoive que les radicaux de gauche s'étaient réunis autour du programme commun, auxquels avaient adhéré les communistes. « Il m'a semblé

préférable de revenir aux radicaux », affirme Raymond Soucaret, « mon premier geste fut de voter Jacques Chaban – Delmas à la Région Aquitaine.

Jean François-Poncet, l'ancien Président et Sénateur de Lot et Garonne, parle ainsi de Raymond Soucaret : « à travers Esquirol, j'ai connu Raymond Soucaret qui était l'adjoint du Maire de Francescas (il s'agissait de Mr Bousquet, un « vieux » radical socialiste), lequel était socialiste. Ce Maire ne m'a jamais soutenu, mais Raymond si. A son tour, il m'a présenté des gens qu'il connaissait.» Jean-François Poncet parle souvent de Raymond Soucaret comme étant son ami, un ami dont le journaliste Michel Gardère souligne « qu'il ne fut pas inactif, loin sans faut, dans la préparation de l'élection du Président Andrieu, qui donna lieu à quelques « tirages de ficelles » et qui vit le Dr Esquirol, selon Raymond Soucaret « prendre Descayrac par la peau des fesses en lui faisant descendre les escaliers plus vite qu'il ne l'aurait souhaité ». Raymond Soucaret poursuit : « je n'ai pas été surpris par la réaction d'Esquirol, je le connaissais bien, la façon d'agir de Descayrac était humiliante », le villeneuvois retint longtemps cette leçon.

Les grandes manœuvres

Mais le décès de René Andrieu, Conseiller Général de Puymirol en 1978, 2 ans après son élection, contribua à accélérer l'histoire. Il fallait donc remplacer le Président du Conseil Général, en trouver un autre. A l'occasion de cette élection, Michel Gardère raconte que « Raymond Soucaret a beaucoup tiré les ficelles ; il n'était pas le seul à la manœuvre, mais il y était et il contrôle formidablement bien le chaudron magique, l'alambique d'où sortit Andrieu ». Michel Gardère ajoute dans ce livre interview-biographie de Jean Francois-Poncet : « A l'issue du repas, les choses sont réglées, et chacun rentre chez soi. Le même soir, aux alentours de 21h, le téléphone chez Raymond Soucaret à Francescas. C'est le collaborateur de Jean François-Poncet, Rémi Chardon, qui interroge Raymond Soucaret, pour lui demander ce qu'il pense d'une éventuelle candidature de JFP à la présidence du Conseil Général de Lot et Garonne. Alors que le Président Giscard d'Estaing, vous avait conseillé d'y aller, même avec le risque d'être

battu. » Le Maire de Francescas ne pense que du bien de la candidature de JFP. Il serait même ravi qu'il soit Président du Conseil Général. Mais Raymond Soucaret souligne que ses collègues radicaux ont déjà pris des engagements. Et le Maire de Francescas de préciser : « A la sortie du cimetière, précise-t-il à Rémi Chardon, il a été décidé que le Président serait Charles de Cacqueray », et le futur Sénateur de poursuivre « il ne reste plus à Mr François-Poncet qu'à convaincre Charly (Ch. de Cacqueray) que le bon candidat ce n'est plus lui. » Charles de Cacqueray laisse sa place à Jean François-Poncet qui lui avait promis qu'il le prendrait comme suppléant aux élections sénatoriales, et comme il y avait de fortes chances qu'il soit nommé Ministre, Charles de Cacqueray deviendrait Sénateur. Charles de Cacqueray ne fut jamais Président du Conseil Général ; Charles de Cacqueray ne fut jamais Sénateur.

Pour être élu, Jean François-Poncet devait également convaincre les Conseillers Généraux Radicaux, qui, après avoir écouté Jacques Bordevneuve, écoutaient aussi beaucoup Henry Caillavet. Il fallait notamment convaincre aussi Sagazan, Rebel et Vidal. Raymond Soucaret raconte « qu'il savait que ses trois collègues

écoutaient beaucoup Caillavet. » Il ajoute « J'ai dit à JFP, que pour gagner il fallait ces voix là. JFP m'a téléphoné pour me dire qu'il avait rendez-vous avec Caillavet et qu'il allait lui souffler dans les bronches. Je connais l'animal Caillavet ! Avec le poste que vous occupez », dit-il à Jean François-Poncet, « vous avez d'autres moyens de convertir Caillavet à conseiller à ses amis de voter pour vous. » « Vous avez raison, » lui répond JFP après la rencontre avec Caillavet. Et JFP de rappeler Soucaret pour lui dire : « Raymond, ça y est. J'ai convaincu Caillavet en l'envoyant à New-York accompagner VGE à la session de l'ONU et en lui promettant une place sur la liste Simone Veil (élément dont Raymond Soucaret ne pris connaissance que plus tard). Lundi matin, poursuit le Maire de Francescas, « c'était au tour de Caillavet de m'appeler pour me dire : Ton JFP c'est un type extraordinaire (alors qu'il l'avait toujours combattu). »

Mais on en était pas quitte pour de nouvelles émotions. Raymond Soucaret aime à raconter qu'au moment du vote, il était assis à côté de Jean François-Poncet qui lui demanda si on devait voter pour soi-même. Par élégance, l'ancien Secrétaire Général de l'Élysée ne voulait pas le faire. Raymond Soucaret l'en a dissuadé et

a même rempli à sa place, et à la main, son bulletin de vote, afin que personne ne suspecte François-Poncet d'avoir voté pour lui-même. Une application du bon vieux principe : chaque voix compte ; chaque voix est essentielle. Le résultat fut clair : 21 voix pour, 17 contre et un bulletin blanc. Mais qui donc a bien pu voter blanc : « Aulong, Lapoujade ou le Dr Faure, pour Raymond Soucaret, qui se dit certain que ce bulletin blanc n'était pas celui de Jean François-Poncet. » Le « règne » de Jean François-Poncet commençait, le cursus tranquille de Raymond Soucaret continuait.

SOUCARET : Sénateur

Raymond Soucaret devenait Sénateur en Janvier 1981, alors que Giscard d'Estaing était toujours Président de la République, et François-Poncet, Ministre des Affaires Etrangères. De Janvier à Juin (échec de VGE aux présidentielles et victoire François Mitterrand signant ainsi la première alternance politique de la V^o République), le Sénateur Soucaret prend ses marques au

Sénat, se fait connaître par les questions écrites qu'il pose aux ministres (cf Annexe VII), dépose des propositions de lois (cf Annexe VI), et fait preuve de beaucoup de présence sur le terrain en Lot-et-Garonne. Avec Stéphane Baumont, son attaché Parlementaire, ils se partagent la tâche en quelque sorte. L'un, s'occupant du suivi des interventions sénatoriales à Paris, et y mettant la main en tant que « plume » du Sénateur, l'autre, arrivant avec un grand sens de l'organisation et de l'intuition, à mener ensemble des activités relevant à la fois du Conseil Général des entrepreneurs des travaux agricoles et ruraux et du Sénat.

Le Président de la Commission des Travaux

Raymond Soucaret accorda beaucoup d'importance au Conseil Général ainsi qu'à la Commission des Travaux qu'il présida longtemps au point d'être appelé par ses collègues soit « Mr le Président » (plus que Mr le Sénateur) soit « le Tsar des Routes », en effet, Raymond Soucaret avait à la fois la passion des

travaux de cette commission et il s'y révéla homme de terrain comme homme de dossiers, homme de décision comme homme d'autorité. Il y avait la rigueur de l'approche, la connaissance géographique, la capacité d'écoute des hommes et la faculté de trancher au moment opportun et sans traîner. C'était un beau chemin, c'était lui : « il y avait un trou sur la route ... c'était Raymond Soucaret ». Il avait des rapports francs et loyaux avec la Direction Départementale de l'Equipement, et avec les fonctionnaires du département comme de l'Etat. Il savait se faire respecter, et il était respecté. Certains élus et certains Maires disaient même « nous préférons lire les lettres de Soucaret que celles de Jean François –Poncet, parce que pour JFP, nous devons prendre le dictionnaire. JFP n'hésitait pas à dire d'ailleurs : « vous savez Raymond va vous parler mieux le patois que le français. D'ailleurs, quand les gens me parlaient patois, j'étais le seul à pouvoir répondre en patois. »

Concernant son bilan à la Commission des Travaux des Routes et des Bâtiments, Raymond Soucaret le dresse ainsi : « nous avons construit 12 casernes de Gendarmeries, rénové nombre de collèges, mise en

place pour les routes un service spécifique avec le partage du personnel de la DDE. C'est nous qui orientons dorénavant les travaux, l'argent dépensé pour l'équipement et les travaux me semble mieux employé et mieux affecté aujourd'hui. Mes collègues et moi-même avons eu à faire à du personnel de qualité qui n'hésitait pas à s'impliquer ».

La logique de cette réussite au sein de la Commission des Travaux, des Routes et des Bâtiments contribua à la belle image de Raymond Soucayet, d'un homme qui construisait, bâtissait, aménageait. Il fut même pressenti à la Présidence du Conseil Général à la suite de l'échec à Laplume de Jean François-Poncet en 1994. Raymond Soucayet raconte : « on a effectivement pensé à moi. J'aurais pu lui succéder. Mais mon épouse ne l'a pas souhaité. J'ai eu beaucoup de pression favorable, dont celle de François Loos, alors Président du Parti Radical, mais mon épouse ne l'a pas souhaité. Le Maire-Conseiller Général de Nérac, Brunet, a été proposé. C'est lui qui fut élu. »

La Présidence du Conseil Général refusée

Un certain nombre d'observateurs, de chroniqueurs, d'élus et d'amis regrettèrent la décision du Sénateur. Ce mandat de Président de Conseil Général aurait contribué à enrichir la stature de l'homme politique et de l'homme de terrain qu'était à ce moment-là Raymond Soucaret. De plus, Raymond Soucaret aurait bien évidemment laissé la place à son ami Jean François-Poncet lorsque celui-ci redevint Président en 1998 après s'être fait élire Conseiller Général de Duras en lieu et place de Lucien Chollet.

Raymond Soucaret garde autant de souvenirs de ces trois domaines d'activité : les entrepreneurs agricoles et ruraux de France, aussi appelés ETARF ; le Conseil Général de Lot-et-Garonne et bien entendu le Sénat.

L'orateur du BAPSA et des Entrepreneurs

Agriculteur et entrepreneur lui-même, Raymond Soucaret compris très vite, quel apport dans l'intervention auprès des pouvoirs publics, dans l'intervention à la tribune du Sénat, dans la discussion du budget agricole et du BAPSA, il pouvait tirer de ses différents mandats de Maire, de Conseiller Général, de Vice-Président du Conseil Général, de Sénateur et de Président des Entrepreneurs de Travaux Ruraux et Forestiers. Il fut rapidement élu Président de la FNETARF. Il ne manqua aucun congrès ; il y fit chaque fois les déclarations de politique générale et mena sans discontinuer les débats en démontrant à ses collègues socio-professionnels qu'une fois le micro en main, il était difficile de le lui enlever et qu'une fois la parole prise, il n'était plus besoin de chercher où était l'autorité : le Président-Sénateur avait une position privilégiée ; accueillait lui-même les personnalités et parcourut ainsi de très nombreuses villes de France pendant une vingtaine d'années : Agen, Dax, Biarritz, Tarbes, Reims, Clermont-Ferrand, Dinard, Angers, Troyes, ... Les mêmes sujets suscitaient les

mêmes questions et des interventions fortes à la tribune de chacun des congrès : taxes professionnelles, TVA, reconnaissance de la profession, problèmes de la faute inexcusable, situations des forestiers au cœur des entrepreneurs de travaux agricoles et ruraux, dépendance de la Chambre de Commerce et d'Industrie ou de la Chambre des Métiers, rapport avec les syndicalistes agricoles et notamment la FNSEA. Enfin, le problème de la sécurité sur les routes, des rapports avec les banques, les emprunts à consentir et de la place de la profession dans l'Europe des Entrepreneurs Agricoles et Ruraux. Chaque congrès connaissaient ces moments forts : le discours d'introduction du Président, les rapports moraux et financiers, celles des représentants des principales régions, la traditionnelle visite à l'exposition de belles et imposantes machines et le contact avec les constructeurs, la photo de tous les congressistes, avec leurs femmes, avec chaque fois la difficulté de faire rentrer près de 1 500 personnes dans l'objectif du professionnel, les débuts d'après-midi très sénatoriaux (puisque nombre de congressistes avaient besoin d'une vrai sieste pour digérer les spécialités locales), enfin le dîner des congressistes, avec remise de la médaille des

ETARFS aux plus méritant. Raymond Soucaret était fondamentalement attaché à la campagne et à l'agriculture et à l'activité d'entrepreneur de travaux agricoles, ruraux et forestiers. Il y réussit d'autant plus qu'il y gagna son indépendance économique et financière et qu'il faisait partie de ces élus qui n'avaient pas besoin de leur mandat pour avoir des revenus conséquents. Travailleur, très travailleur, intuitif, l'entrepreneur Raymond Soucaret était une incarnation du monde rural avant d'être une des figures de la République locale, Sénateur de Lot-et-Garonne. Admiratif pour certains, il aimait à raconter l'histoire d'un des grands du machinisme agricole : « le Père Braud ». Écoutons Raymond Soucaret : « Lors d'un salon de l'agriculture, j'ai vu le Père Braud secouer le Président de la République en lui lançant « ils m'ont spolié ». Le Père Braud avait en effet l'usine à St Marc-la-Jaille (Loire Atlantique), sa production avait pris une telle ampleur, que, grand ami de Pisani, il fut décidé de s'installer à Angers. C'est ainsi qu'y fut construite une des grandes usines de matériel agricole qu'il confia aux mains de son fils, qui n'ayant pas les capacités du père, contribua à l'échec de l'entreprise. Mais un malheur n'arrivant jamais seul, Pisani ne tint pas

ses promesses d'aide à Braud, et l'entreprise en difficulté fut mise sous tutelle. Le Père Braud n'y alla pas par quatre chemins en lançant au Président qu'il avait été spolié. » (A noter qu'aujourd'hui des associations comme Agri-Rétro n'hésitent pas à présenter des moissonneuses batteuses Braud, dont on s'arrache encore sur internet notamment, les spécimens les plus performants.)

Ainsi, de Maire de Francescas à suppléant de Jacques Bordeneuve, Raymond Soucaret n'arrêta jamais d'être tout autant entrepreneur de travaux agricoles, ruraux et forestiers. Il fallait le voir avec son épouse à Francescas en pleine moisson. Levé dès les aurores, ce couple ne cessait d'étonner par un dynamisme que chacun avait finalement trouvé normal, presque banal. Madame Soucaret allait du poulailler à la pompe à essence où elle servit pendant au moins un demi siècle de sa vie, occasion de rencontrer la population de la commune comme celle du canton, autant que les gens de passage dans cette zone géographique frontière avec le Gers, au cœur d'une Gascogne fertile en hommes politiques : le Dr Esquirol, qui allait devenir Maire d'Agen, Armand Fallières, futur président de la République, Député-Maire de Nérac. Raymond Soucaret, qui avait le « nez

politique » n'eut jamais besoin, à l'occasion de toutes les élections, de sondages, puisque sa présence sur le terrain et celle de sa femme au cœur de l'entreprise et à la pompe, valait le meilleur des sondage.

Le conseiller de JFP

Là où Jean François-Poncet tentait d'évaluer ses chances pour les législatives, comme en 1978, Raymond Soucaret donnait un avis qui s'est toujours révélé être le bon. Ainsi, contrairement à ce que certains observateurs ont pu penser ou dire, c'est dans la conjonction de son métier, qui était une passion (agriculteur et entrepreneur) et ces mandats, notamment ceux de Maire et Conseiller Général, que Raymond Soucaret développa sa carrière, sans la penser comme carrière, mais en la construisant peu à peu, pas à pas, dans la logique de cette panoplie républicaine chère à la III^e République et à la République des terroirs. D'ailleurs, dans la première Cantonale à Laplume : Raymond Soucaret est en très bonne relation avec le Préfet Roulliès, ancien Préfet du Gard, qui avait

été démissionné de la fonction préfectorale après le drame du barrage de Malpasset. Originaire de Roquefort, ayant fréquenté l'école primaire de Laplume, il était en quelque sorte « païs ». Il décida de se présenter au Conseil Général où il fut élu, puis il démissionna pour laisser la place à Jean François-Poncet qui a battu le boulanger Valmont Benech, vieux radical, par 1 352 voix contre 944. Jacques Bordeneuve, Président du Conseil Général, ne pardonna pas cette victoire à Jean François-Poncet et ne lui confia strictement aucune responsabilité au Conseil Général. C'était en 1967. Son soutien à Jean François-Poncet, qui fut toujours indéfectible au Conseil Général comme au Sénat, sur le terrain cantonal comme aux législatives, ne le gêna nullement dans tous les engagements de sa vie politique et professionnelle.

Au Sénat de 1983 à 2001, quand il représentait tous deux le Lot et Garonne (JFP ayant été élu en 1983 et Soucaret en 1981), il n'y eut jamais de divergence. « JFP était Président de la Commission des Affaires Economiques, dont j'étais membre. Cela m'a privé de quelques déplacements à l'étranger. J'ai suggéré à JFP d'être candidat au Groupe de la Gauche Démocratique et lui ai signalé qu'il prenait des risques en tentant la présidence

du Sénat, ce qu'il fit quand même en essayant un cuisant échec.

En effet, de la naissance biologique à la naissance politique des années 70, des premiers pas à l'école maternelle du terroir jusqu'au diplôme de l'école de Fazanis, du démarrage local de Conseiller Municipal de Francescas à l'investiture Nationale du Sénat, l'homme politique Raymond Soucaret s'est peu à peu fait, construit, en endossant la panoplie républicaine.

Celle-ci est en effet le reflet d'une légitimité locale, le révélateur d'une force politique (celle des radicaux en Lot et Garonne) et la condition indispensable à la poursuite de sa carrière politique.

Proche de Gaston Carrère

A l'instar de l'esprit républicain, qui a toujours habité Raymond Soucaret, et de la discipline républicaine qu'il a toujours voulu faire respecter (quelques fois avec difficultés), la panoplie républicaine illustre sa capacité à avoir franchit toutes les étapes à la manière de son voisin de terroir, Armand Fallières. C'est, d'ailleurs, l'addition de ses mandats qui lui a permis de gagner

systématiquement en légitimité et de répondre, presque point par point, aux belles descriptions de son prédécesseur Gaston Carrère, qui écrivait notamment dans « Voyage en Agenais » :

« -c'est la force des idées simples de se fixer en traits nets dans l'esprit. Avantage utile politique ou, à tout instant, la querelle de mots obscurcit les jugements et empêche de distinguer le vrai visage de l'opinion publique. Précaution utile de s'écarter du verbiage des importants, dont l'indigence d'idées est si apparente ».

Raymond Soucaret su toujours progresser dans le débat politique, au Sénat comme au Conseil Général, au Conseil Municipal de Francescas, comme au Conseil Régional, avec des idées simples et une absence de verbiage reconnue.

-« En temps d'élection, le témoignage de celui qui sait, a moins de puissance que l'anecdote de celui qui a entendu dire ». Raymond Soucaret a toujours su écouter et son épouse rapporter les anecdotes de celles et ceux qui ont entendu dire.

-« En politique, ni le talent, ni la science ne peuvent suppléer à la force du moment propice ». Raymond Soucaret a toujours eu l'intuition de l'instant, l'intelligence

de la situation politique, et a toujours été convaincu, comme Tocqueville « que l'important en politique c'est le sens du moment opportun. » Ce qui fait du Sénateur Soucaret un bon tacticien de terroir mais aussi un bon stratège, car sachant additionner ses tactiques de terroirs. On peut d'ailleurs parler à son égard, d'une belle capacité d'intelligence territoriale.

Enfin, pour clore l'ensemble de ces citations de Gaston Carrère, révélatrices du tempérament de Raymond Soucaret, et de son environnement politique, il y a aussi ces lignes consacrées à la politique en tant que telle : « il n'est pas surprenant que la personnalité agricole, si diverse, agisse sur la politique. Ayant des vues sur toutes les spéculations culturelles, cet esprit toujours en éveil, est nécessairement attentif aux mouvements des partis ... L'Agenais est une chaire où se professent beaucoup de cours d'affaires publiques, les élèves sont attentifs, mais leur indépendance de caractère les poussent à négliger les leçons de leurs maîtres. Ils vont vers une autre voie, cela ne prouve pas qu'ils soient enclin à servir un tourniquet d'opinions, à laisser régler leur attitude par les circonstances. » Et comme pour donner raison à Jean Jaurès, bien qu'il n'en soit pas le disciple (et de loin),

« dans le domaine politique, le progrès des idées républicaines s'accuse surtout par la fidélité du pays agricole. »

Gaston Carrère écrivait aussi cette belle phrase qui illustre bien le parcours et la réussite de Raymond Soucaret : « en politique, l'Agenais est plus qu'un abrégé, c'est toute la personnalité morale de la France ».

En suivant l'activité sénatoriale de Raymond Soucaret, on constate qu'inscrit au groupe de la gauche démocratique dans la bonne tradition lot-et-garonnaise, celle qui fait cohabiter dans la seconde Chambre les radicaux valoisienis comme les radicaux de gauche depuis 1973, il a toujours conçu son mandat comme lui permettant, par les interventions à la tribune publique, de donner son opinion sur le budget de l'agriculture, mais également sur le BAPSA (budget annuel des prestations sociales agricoles) ; de faire passer son idéal libéral (libéralisme politique et libéralisme économique) et de faire en sorte que le Sénat, dans le régime présidentiel que nous connaissons, soit un élément régulateur de la vie parlementaire.

La prépondérance de l'élément rural dans l'électorat de la seconde Chambre, en Lot et Garonne comme ailleurs,

devait tout naturellement amener celle-ci à accorder un intérêt tout particulier aux problèmes agricoles. Le Sénateur Soucaret, comme ses collègues, ont été directement concernés par ces problèmes du fait de leur origine socio-professionnelle. Tous le sont d'ailleurs indirectement, dans la mesure où ces problèmes touchent la plupart de leurs électeurs. A l'aune de ces interventions, même quand le Sénateur des Bouches du Rhône, René Ciccholini, lui coupa le micro pour dépassement du temps de parole, le Sénateur Soucaret a toujours eu conscience que cet intérêt pour l'agriculture ne conduisait pas à faire du Sénat une Chambre d'Agriculture à l'échelon National. Si, comme l'écrit le Pr Jean-Pierre Marichy, « le Sénat avait été une Chambre d'Agriculture, il aurait sans nul doute échoué dans sa mission, n'ayant pu imposer une véritable politique agricole adaptée aux circonstances. » Raymond Soucaret mit tout en œuvre, à travers ses interventions et questions écrites, pour éviter les bouleversements profonds, pour toujours protéger les aspects matériels et humains des problèmes, pour défendre les revenus agricoles pour lutter contre la crise du monde paysan et notamment des retraités du monde rural et agricole.

Quelques hautes figures sénatoriales

Parmi ses nombreux collègues, côtoyés pendant 20 ans au Sénat de 1981 à 2001, Raymond Soucaret se souvient de certains d'entre eux. De son voisin, le Sénateur du Gers, Abel Sempé, il dit : « j'avais entendu parler de lui. J'étais dans le même groupe de la gauche démocratique. Nous nous entendions très bien ... Il était toutefois plus girouette que moi puisque socialiste au début, il fut plutôt de droite ensuite, ce qui ne nous empêchait pas d'avoir la meilleure des relations et de citer souvent le mot d'Edgar Faure : « Ce ne sont pas les girouettes qui tournent, mais le vent qui les fait tourner ». Lui, le radical, avait un rapport très franc et très enthousiaste avec le Sénateur Pasqua, ancien puis futur Ministre de l'Intérieur : « J'étais très copain avec Pasqua, ces propos m'ont souvent convenu, je lui ai toujours fait savoir, et lorsqu'il fut Ministre de l'Intérieur, cela me facilita certaines interventions. Il est d'ailleurs venu à Francescas pour inaugurer une plaque en mémoire de l'appel du 18 Juin et du Général de Gaulle ». J'ai aussi eu de très bons contacts avec tous mes amis Sénateurs radicaux, parmi lesquels Jacques Moutet, Sénateur des

Pyrénées-Atlantiques, qu'il connut bien de 1981 à 1992 (date de la non réélection de son ami). Il y eut aussi le Sénateur Charasse (nommé en 2010 par Nicolas Sarkozy, membre du Conseil Constitutionnel), qu'il connut au Sénat de 1981 à 2001. Raymond Soucaret raconte une savoureuse histoire de valise avec son collègue socialiste : « En arrivant au Sénat dans les vestiaires en bois, j'ai voulu reprendre la valise que j'y avais laissée. Mais elle n'y était plus, mais était remplacée par une autre. J'ai appelé l'huissier. Je lui ai expliqué mon cas. De plus, la valise n'était pas fermée à clé, on a donc décidé de l'ouvrir. Et nous avons découvert un courrier à Michel Charasse. On l'a donc appelé à son bureau. Il a convenu de l'erreur et de celle-ci sont nées des relations privilégiées avec un homme haut en couleur et en quelque sorte un « républicain absolu » avec lequel Raymond Soucaret a eu l'occasion de dîner lors d'un déplacement de François Mitterrand en Lot-et-Garonne et à Bordeaux : le Maire de Francescas raconte : « nous avons longuement conversé ensemble, il m'a parlé de sa Mairie dans le Puy-de-Dôme, dans la commune de Puy-Guillaume, puis à l'occasion de la discussion et de sa prise de position pour l'exécution de certaines tâches par

le secteur privé, je rétorquais à Michel Charasse : si j'ai bien compris, c'est moi le socialiste et toi le réactionnaire. Il y avait aussi à la table Gilbert Mitterrand, le Maire de Libourne, fils cadet du Président. Raison pour laquelle Charasse me dit « parle pas si fort, parce que s'il t'entend et qu'il le répète au vieux, je vais me faire foutre à la porte » (à cette époque, Michel Charasse était Conseiller à la Présidence de la République – il le fut à partir de Juin 1981)

De ces 20 ans passés au Sénat, Raymond Soucaret fit toujours acte de grande présence dans les débats agricoles et du BAPSA ainsi que dans les grands moments de la vie politique française, notamment des révisions constitutionnelles. Il aime livrer un certain nombre d'anecdotes qui contribuent à enrichir l'histoire personnelle du Sénat, parce que vécues et racontées ainsi par chacun des Sénateurs de retour dans leurs circonscriptions ou retrouvant leurs amis politiques. Parmi ces anecdotes, on peut retenir celles qu'il aime à raconter sur Alain Poher, Etienne Dailly, Edgar Faure, Charles Pasqua, Michel Charasse.

Entretien et ayant toujours entretenue de très bonnes relations avec le Président du Sénat, Alain Poher (qui fut Président de 1968 à 1992), Raymond Soucaret fut désigné par son groupe de la Gauche Démocratique pour transmettre à Alain Poher un message peu agréable politiquement alors qu'il est candidat à un nouveau mandat. Le Sénateur Soucaret doit l'informer que le groupe de la Gauche Démocratique ne voterait pas pour lui. La chance a voulu que les centristes avaient déjà annoncés qu'ils ne voteraient pas pour lui. « J'ai du lui dire que le groupe de la Gauche Démocratique ne voterait pas pour lui, j'étais en difficulté pour lui indiquer les raisons de ce choix politique. Alain Poher vint à mon secours en me disant « Raymond, c'est mon âge ! » Oui Mr le Président, lui lança Raymond Soucaret, que voulez-vous qu'on vous reproche d'autre que l'âge ? »

Raymond Soucaret entretenait également de bonnes relations avec le Sénateur Edgar Faure. Ils appartenaient au même groupe et généralement votaient de la même manière après l'examen en groupe des positions à adopter. Mais il arrivait que le groupe soit divisé. Ce fut le cas lorsque Jacques Pelletier (Président du groupe de 1982 à 1988) réunit ses membres parce qu'il y avait

division et désaccords sur un texte. La décision était prise à l'unanimité. Raymond Soucaret fut chargé de « tenir le vote de mon groupe pour la séance de nuit » il raconte : « à 2h du matin j'ai pris les bulletins. Edgar Faure est venu me taper sur l'épaule en me disant « Dis donc petit, donne-moi le bulletin de Jeambrun (Sénateur du Jura de 1974 à 2001 et grand ami d'Edgar Faure) et le mien, nous n'allons pas voter comme nous l'avions dit. » Je me suis exécuté tout en lui demandant de m'expliquer le motif de ce changement d'attitude. Mais le Président Edgar Faure est tombé malade et je ne l'ai jamais revu. Le mystère reste donc entier. »

En 2012, à la veille de ses 90 ans, Raymond Soucaret est toujours bon pied, bon œil. Il donne ici son sentiment sur plusieurs points relatifs à la Mairie de Francescas, à l'avenir des régions et des départements, à l'emploi, au rôle du Sénat dans la République, au mode de scrutin.

« J'ai été 42 ans Maire de Francescas. C'est la fonction la plus attachante. On est près de ses concitoyens, de ses électeurs, on essaye de trouver les moyens de solutionner

les problèmes de ses administrés. La démocratie ne pourrait pas fonctionner sans cette école de la démocratie et de la république qu'est chacune de nos Mairies en France.

Concernant les régions, je suis favorable à de très grandes régions, mais je souhaite que nous conservions les départements. Ayant connu l'avant 1981 et l'après, je trouve que la décentralisation a été une bonne chose. Il faut absolument conserver les départements et les cantons, et faire en sorte qu'en ville on connaisse mieux le Conseil Général. Concernant le fameux Conseiller Territorial inclus dans la réforme à venir, je dis clairement que je ne vois pas l'intérêt du Conseiller Territorial. »

Concernant le plan économique et social, Raymond Soucaret souligne « qu'il y a un problème de compétitivité et de politique sociale. Les entrepreneurs de travaux agricoles périssent notamment avec la concurrence des CUMA, les micro-entreprises et le travail au noir, le moment est venu de mieux calculer une juste rémunération du produit et de rester très vigilant par rapport aux produits bio, car du vrai bio il n'y en a pas, et le fait d'encourager le bio, moi ça m'écoeure. »

Concernant le Sénat, Raymond Soucaret aime bien la formule de « Chambre des Sages », il a la conviction après un mandat de 20 ans (1981-2001) que le Sénat est la fois conservateur de la République, élément modérateur de l'action politique, et élément régulateur de la vie parlementaire. Il est heureux d'avoir contribué à sa manière, avec ses qualités politiques et professionnelles, à ce que le Sénat reste le reflet des qualités paysannes, l'expression du civisme communal. Il a été un des acteurs de l'équilibre de la République Parlementaire en n'hésitant pas à contribuer, par ses questions écrites, ses participations aux révisions de la Constitution, son activité au sein du groupe de la Gauche Démocratique, sa défense des entrepreneurs de travaux agricoles et ruraux, à la respiration et à l'éthique républicaine du Sénat de la V^o République. Au point de faire siens ses propos de Georges Clémenceau rapportés par Winston Churchill : « Je n'ai pas de système politique et j'ai laissé de côté tous les principes politiques. Je ne suis qu'un homme prenant les événements comme ils viennent, les traitant à la lumière de mon expérience. »

ANNEXE I : portrait du Sénateur Soucaret par « La Dépêche du Midi » du 7 Octobre 1998

Soucaret, un train de sénateur

De Francescas au palais du Luxembourg

Aujourd'hui sont désignées les commissions au Sénat. A cette occasion, rencontre avec Raymond Soucaret, maire et conseiller général de Francescas. Sénateur aussi depuis 17 ans, il a su garder sa simplicité d'homme de la terre et son franc-parler.

Qui pourrait croire que l'homme qui va vous faire le plein d'essence alors que la jauge de la voiture est au plus bas, sur une petite route de l'Albret, est aussi sénateur. Raymond Soucaret est ce personnage et même un personnage. Issu du monde rural qu'il aime représenter au palais Bourbon, il est connu pour son franc parler qui roule de son accent Gascon.

Et le Sénat pour ce dernier, est déjà une longue histoire puisqu'il a été élu en janvier 1981, à la suite du décès du sénateur Bordeneuve dont il était le suppléant. «J'ai terminé le mandat, souligne l'intéressé.

Puis, avec comme suppléant Charles de Cacqueray, nous avons été réélu en 1983, puis une nouvelle fois en septembre 92».

Du Sénat, il en connaît chaque coin et recoin et toutes les histoires, la dernière en date bien sûr, étant le chambardement à la présidence, avec l'avènement de Christian Poncelet. «Cela a été la

surprise car bien des sénateurs pensaient que Monory serait réélu. J'étais de ceux là».

Autodidacte

Hier et aujourd'hui, Raymond Soucaret et ses 320 autres pairs, vont élire les différents présidents et bureaux des commissions. «La commission des affaires économiques, est celle où je me sens le mieux, car on y parle de tout et en particulier de l'agriculture et de la ruralité».

Le sénateur confie volontiers qu'il est un «autodidacte» et que cette fonction est «enrichissante. On est au contact de gens chevronnés de la politique, comme des anciens ministres. Ils ont une longue expérience politique et on peut apprendre beaucoup auprès d'eux et en tirer le meilleur profit pour le pays».

Et lorsqu'on lui demande de regarder dans le rétro, il souligne : «Je crois avoir beaucoup travaillé. Je ne sais pas si j'ai bien travaillé, mais mes prises de positions ont été quelques fois retenues dans le sens que je souhaitais».

A l'image d'un amendement permettant aux petites communes de se rassembler pour l'eau et l'assainissement pour faire jouer la solidarité. «J'interviens tous les ans sur les budgets de l'agriculture, cette année sur la loi d'orientation agricole. Le PACS, je voterai contre et je soutiendrai quelques amendements préalables à ce vote».

Question d'âge

Le mandat de Raymond Soucaret s'achèvera en 2001 mais il n'est guère disert pour ce qui sera de l'après : «il faudra voir l'âge et l'évolution de la politique. Il n'y aura peut-être plus de Sénat parce que Jospin veut le supprimer. Pourtant le Sénat est utile à la nation. Nous sommes beaucoup moins fougueux et beaucoup plus réalistes que nos collègues de l'assemblée nationale. Le pays a besoin de leur sagesse, même si parfois on caricature en transformant la sagesse en paresse».

A propos du rajeunissement des cadres, il lâche. «Bien sûr qu'il faut, mais il faut aussi calmer le jeu. Je pense que les gens aspirent à un changement de figure. Il ne faut pas tout mettre sur l'âge». Enfin concernant la limitation du cumul des mandats, le sénateur le conçoit «mais qu'on prenne certaines précautions, car qui en haut lieu prendra les décisions ?».

Mais avant de reprendre l'avion pour Paris, le sénateur qui est aussi maire de Francescas, a géré les affaires communales. «On ne peut être présent à 100 % au Sénat. heureusement il y a des facilités quant à l'organisation et les dossiers sont programmés. Ce qui permet de faire des choix les plus nécessaires. Ce qui m'a permis de pouvoir continuer à m'occuper de mes affaires en levant un peu le pied.

Depuis que je suis sénateur, j'ai arrêté la vente de machines agricoles. Mon entreprise et mon exploitation ont été mises en société dont je ne suis plus le patron». Et si on indique qu'il perçoit

une indemnité très correcte, de souligner «pour quelqu'un qui avait des activités comme les miennes, il y a un manque à gagner». Mais cela ne l'empêchera pas dimanche, d'aller soutenir l'équipe de basket du village dimanche ou de faire le plein de gazole..

ANNEXE II : liste des révisions de la Constitution par la procédure du Congrès à Versailles, auxquels Raymond Soucaret a participé et a donc voté de 1981 à 2001 (il a participé à 9 révisions adoptées de 1992 à l'an 2000).

- 25 Juin 1992 : nouveau titre XV : « des communautés européennes et de l'Union Européenne »
- 27 Juillet 1993 : indépendance des magistrats et responsabilités pénales des Ministres devant la Cours de Justice
- 25 Novembre 1993 : Droit d'asile
- 4 Août 1995 : élargissement du referendum de l'article 11 et sur les Assemblées, ordre du jour élargit, session ordinaire unique et inviolabilité parlementaire
- 22 Février 1996 : loi de financement de Sécurité Sociale
- 20 Juillet 1998 : Nouveau titre XII sur la Nouvelle-Calédonie
- 25 Janvier 1999 : Article 88 – 2 88-4 pour rendre la Constitution compatible avec la ratification du Traité d'Amsterdam
- 8 Juillet 1999 : nouvel article 53-2 pour rendre possible la ratification du Traité sur la Cours Pénale Internationale
- 8 Juillet 1999 : égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives.

C'est en tant que citoyen, que le Sénateur Soucayet a participé le 2 Octobre 2000 au referendum portant réduction du mandat présidentiel de sept ans à cinq ans (à noter que ce referendum fut adopté à majorité écrasante – 73.2%, mais avec une abstention record de près de 70%).

ANNEXE III : Intervention de Raymond Soucaret à la tribune du Sénat le 29 Novembre 1993

La parole est à M. Soucaret.

Raymond Soucaret. Les cotisations des exploitants agricoles ont très fortement augmenté en 1993. Ces fortes augmentations vont, en conséquence, se répercuter sur les montants des appels provisionnels de 1994. Cependant, les cotisations définitives pour l'année prochaine, qui seront émises à la fin du mois d'octobre 1994, vont tenir compte des revenus professionnels agricoles, en baisse significative, des années de crise 1992-1993. Aussi ces cotisations définitives seront-elles en baisse par rapport à celles de 1993, qui avaient été augmentées pour équilibrer les caisses de mutualité sociale agricole. Le financement de ces caisses, pour l'année 1994, va être calculé à partir de l'émission définitive de 1993, en hausse. et de nombreux exploitants, dans ces conditions, devraient payer, pour l'année 1994, des appels provisionnels largement supérieurs à leurs appels définitifs ; ils seront, par la suite, obligés d'avancer des sommes importantes au moment où ils sont dans une situation économique et financière particulièrement difficile, et sans actifs de trésorerie pour la plupart d'entre eux. Cet amendement vise à remédier à cette situation.

Monsieur le président. Quel est l'avis de la commission ?

Roland du Luart, *rapporteur spécial*.

La commission des finances comprend parfaitement et partage les motivations de M. Soucaret et Vallet. Cependant, elle estime que la mesure proposée est de nature réglementaire. Elle souhaiterait d'ailleurs, à ce propos, connaître l'avis du Gouvernement.

Monsieur le président. Quel est l'avis du Gouvernement ?

Jean Puech, *ministre de l'agriculture et de la pêche.*

Je pense avoir bien précisé, au cours de mes différentes interventions, ma volonté de faire évoluer la situation dans le sens que vous souhaitez, monsieur Soucaret. Les dispositions qui doivent être prises, et qui seront prises, pour aller dans ce sens sont cependant d'ordre strictement réglementaire, et non de nature législative. J'ai déjà pris des mesures concernant les viticulteurs spécialisés. Je vous précise que je m'engage à donner des instructions analogues pour les autres exploitants concernés. Sous le bénéfice de ces explications, je vous demande, monsieur Soucaret, de bien vouloir retirer cet amendement.

Monsieur le président. L'amendement est-il maintenu, monsieur Soucaret ?

Raymond Soucaret. Je compte sur la bonne foi de M. le ministre pour tenir ses engagements et je retire mon amendement.

Monsieu le président. L'amendement n° II-13 rectifié est retiré.

Louis Minetti. Je le reprends, monsieur le président.

Monsieur le président. Il s'agit donc de l'amendement n° II-13 rectifié *bis*.

Je vous donne la parole, monsieur Minetti, pour le défendre.

Louis Minetti. Cet amendement répond aux questions que j'ai posées tout à l'heure et il se situe dans la droite ligne des préoccupations de la mutualité sociale agricole et des organisations professionnelles, dont je me suis fait l'écho. J'estime qu'il est nécessaire de donner satisfaction aux intéressés et j'ai bien noté que M. le ministre de l'agriculture allait faire, tout ce qui est en son pouvoir, en donnant les instructions nécessaires, pour aboutir. Je me félicite qu'avec notre collègue M. Soucaret nous ayons pu avancer dans cette voie pour satisfaire une revendication des exploitants agricoles. Je vous demande, en conséquence, d'adopter cet amendement.

Monsieur le président. Quel est l'avis de la commission sur l'amendement n° II-13 rectifié *bis*?

Roland du Luart, rapporteur spécial. Défavorable.

Monsieur le président. Quel est l'avis du Gouvernement ?

Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche.
Défavorable.

Monsieur le président. Personne ne demande la parole ?... Je mets aux voix l'amendement n° II-13 rectifié *bis*, repoussé par la commission et par le Gouvernement.

(L'amendement n'est pas adopté.)

Monsieur le président. Nous avons achevé l'examen des dispositions du projet de loi de finances relatives au budget annexe des prestations sociales agricoles. Nous allons maintenant interrompre nos travaux ; nous les reprendrons à quinze heures.

La séance est suspendue.

ANNEXE IV : Eloge funèbre de Jacques Bordeneuve au Sénat en 1981 par Alain Poher et Jean François-Poncet au nom du Gouvernement Raymond Barre

M. le président. Mes chers collègues, c'est au seuil de l'année nouvelle, le samedi 3 janvier 1981, que nous avons appris le décès, à l'hôpital américain de Neuilly, de notre collègue Jacques Bordeneuve, sénateur de Lot-et-Garonne.

(Mmes et MM. les sénateurs, M. le ministre des affaires étrangères se lèvent.)

La terrible maladie dont il était atteint et dont nous avons pu mesurer les progrès rapides nous avait enlevé tout espoir de le revoir siéger parmi nous dans cet hémicycle. Il devait succomber après une ultime intervention chirurgicale. Enfant de ce département de Gascogne, Jacques Bordeneuve passa toute sa vie au bord du Lot qui fut pour lui comme un lien permanent, serein et vivifiant. Sainte-Livrade où il naquit, Villeneuve-sur-Lot où il étudia puis plaïda, Penned'Agenais où ,il enracina sa carrière départementale, sont autant de bourgades et de cités baignées par cette rivière gracieuse et fertilisante. Elle fait bénéficier de sa fraîcheur les riches cultures maraîchères et fruitières, en même temps qu'elle invite à la réflexion et à la mesure. Des terrasses étagées qui la bordent et qui furent jadis couvertes de forêts, le regard s'étend sur un immense espace. A la chute du jour, les derniers rayons du soleil irisent des milliers de jets d'eau disposés sur la plaine pour vivifier cette terre féconde. Comment, dès lors, la personnalité de notre collègue n'aurait elle pas été influencée par cet environnement ? Courtoisie, tact, finesse

d'esprit, générosité, modestie, amitié furent autant de traits qui nous touchaient, les uns et les autres, chez cet homme solide. Sa carrure de trois-quarts centre de l'équipe de rugby de Villeneuve-sur-Lot contrastait avec son regard clair qui laissait transparaître l'intelligence, la compréhension et l'ironie. Comme le notait, au jour de ses obsèques, notre collègue Etienne Dailly, vice-président du Sénat, qui nous y représentait : « Il charmait par sa voix à l'accent chantant qui évoquait le soleil de son pays natal. Il séduisait par son sourire expressif qui dénotait une gentillesse naturelle, communicative, sans excès, mais rassurante et fidèle. »

C'est donc à Sainte-Livrade que, naquit le 28 août 1908 Jacques Bordeneuve. Orphelin très jeune, c'est son oncle qui le recueillit. Elève au collège Georges-Leygues de Villeneuve-sur-Lot, où il passa son baccalauréat, il fit son droit à la faculté de Toulouse avant de revenir comme avocat à la cour d'appel de Villeneuve-sur-Lot.

C'est là que la guerre et l'occupation allaient le surprendre. Pour ce républicain convaincu, la nécessité de rejoindre la Résistance ne lui fit aucun doute. Sous le pseudonyme de « Jacquot », il participa au mouvement Combat de 1942 à 1944. Faisant fonction d'agent de liaison, il fut plus particulièrement chargé de la diffusion de la presse clandestine et de la fabrication de faux papiers pour les requis au service du travail obligatoire et pour les réfugiés israéliques. Le 6 juin 1944, il rejoignait le poste de commandement des F. F. I. de Lot-et-Garonne où, en qualité d'avocat, il fut chargé d'organiser le tribunal militaire des F. F. I. Il y resta jusqu'à la "libération du département, le 20 août 1944. Sa conduite courageuse lui vaudra la médaille de la Résistance.

Dès la remise en place des institutions, Jacques Bordeneuve se présente au conseil général. Il est élu le 30 septembre 1945 à Penne-d'Agenais et sera constamment réélu jusqu'en 1976. D'abord secrétaire du conseil général, il en deviendra président en 1960 et le restera seize ans. A ce poste important, il marquera profondément son département. Radical-socialiste convaincu, il met en pratique ses convictions, s'attachant à développer tout à la fois le progrès et la justice. Pour Jacques Bordeneuve et pour notre regretté collègue Etienne Restat, qui s'associa à cette tâche, le progrès consistait d'abord à améliorer la vie de leurs concitoyens. Sous son autorité, le réseau de distribution d'eau est complété, celui de l'électricité étendu, tandis que le réseau routier connaît un développement sans précédent.

Mais, pour consolider cette amélioration de la vie, encore faut-il faire rayonner le département pour lui assurer une plus grande stabilité économique. Il crée la Maison du Lot-et-Garonne, à Paris, l'aéroport d'Agen et son marché-gare et met en place des comités départementaux de l'action économique et du tourisme. Enfin, replaçant cette activité sur le plan régional, Jacques Bordeneuve occupe d'importantes fonctions : président de la commission de développement économique régional d'Aquitaine, président du comité de bassins Adour-Garonne, il sera vice-président du conseil régional d'Aquitaine au moment de sa création.

Mais, pour ce républicain exigeant, le progrès est indissociable de la justice, c'est-à-dire de l'égalité des chances pour tous. Se situant directement dans la perspective de Jules Ferry, ses concitoyens lui doivent l'essentiel des écoles villageoises et des grands établissements secondaires, comme ceux de Nérac, d'Aiguillon et de

Marmande. Bâtitseur inlassable, il accomplit cette oeuvre considérable dans la concertation et le dialogue. Le ministre des affaires étrangères, M. Jean François-Poncet, qui devait lui succéder à la présidence du conseil général, devait résumer ainsi sa ligne de conduite : « Il est de ceux qui savent écouter pour comprendre, conseiller et convaincre pour associer. » Elu conseiller de la République à la fin de 1946, il y demeurera jusqu'en 1967, année au cours de laquelle il se fera élire député de la circonscription Agen-Nérac, puis il reviendra au palais du Luxembourg en 1974 pour ne plus le quitter. Pendant les vingt-huit ans qu'il passa au Sénat, les immenses qualités de Jacques Bordeneuve le conduisirent à exercer de nombreuses et importantes fonctions : secrétaire du Conseil de la République, puis secrétaire de la commission de la justice, il fut élu juge titulaire de la Haute Cour de justice. En 1951, il est élu président de la ' commission de l'éducation nationale puis, en 1959, vice-président de la commission des affaires culturelles. Cette même année lui avait été confié l'éphémère mandat de sénateur de la Communauté. Dans ses interventions dans les débats budgétaires ou lors de la discussion des projets de loi, dans ses propositions de loi, dans les rapports qu'il accepta de soutenir, Jacques Bordeneuve s'intéressa tout particulièrement aux problèmes liés à l'enseignement et à la culture. La situation des enseignants, celle des étudiants, le développement des dialectes locaux, la législation sur les publications destinées à la jeunesse, les problèmes sportifs sont autant de sujets qui captent son intérêt. Sénateur assidu au Palais du Luxembourg, Jacques Bordeneuve a souvent participé à des rencontres internationales. C'est ainsi qu'il prend part aux travaux de l'Assemblée de l'Atlantique-Nord, qu'il préside la délégation

française à la Neuvième Conférence de l'U.N.E.S.C.O., à New Delhi, et qu'il conduit une délégation du groupe d'amitié France-Japon du Sénat. Sa grande culture, ses qualités intellectuelles de dialogue lui permettent de nouer des liens culturels très étroits avec de nombreux pays. A ce titre, il est titulaire de hautes distinctions étrangères, qui sont pour lui autant de témoignages de gratitude. Elu départemental particulièrement actif, membre du 'Parlement exerçant d'importantes responsabilités, Jacques Bordeneuve laissera le souvenir d'un homme de gouvernement de grande réputation. Secrétaire d'Etat aux arts et lettres dans les cabinets Guy Mollet et Maurice Bourges-Maunoury, de février 1953 à décembre 1957, il va imprégner profondément sa marque dans ce ministère. Le maintien, le sauvetage et l'enrichissement du patrimoine culturel et artistique de notre pays furent son souci dominant. Dès son arrivée au ministère, il poursuit l'oeuvre, commencée par notre ancien collègue André Cornu et qui sera reprise, après lui, par André Malraux et ses successeurs, de restaurer le château de Versailles. Rassemblant des crédits publics et des participations privées, il réussit à provoquer un véritable mouvement affectif en faveur de cette résidence royale qui, à son départ de la rue de Valois, sera mise à l'abri des intempéries, chauffée et dont la rénovation intérieure sera largement entreprise. C'est ainsi que l'opéra royal Louis XVI, restauré, pourra accueillir, dès 1957, de grandes réceptions de prestige. Parallèlement, il crée l'ordre national des arts et lettres, suscite la construction d'une cité universitaire des arts-, quai de l'Hôtel-de-Ville, et favorise la caisse nationale des arts et lettres.

SENAT — SEANCE DU 7 AVRIL 1981 527

Ainsi, en moins de deux années, il réalise un programme ambitieux, auquel il attachera son nom pour la postérité.

Enfin, en 1958, le président Pierre Pflimlin l'appelle auprès de lui comme ministre de l'éducation nationale.

Tel fut, mes chers collègues, la vie de Jacques Bordeneuve. Trente et un an membre du conseil général de Lot-et-Garonne, qu'il présida pendant seize ans, vingt-huit ans sénateur, membre de trois gouvernements, notre collègue sut, en toute circonstance, apporter le meilleur de lui-même. De la restauration du château de Versailles à l'animation de la société littéraire locale du « Jasmin d'Or », il manifesta toujours le même enthousiasme, la même ferveur, le même dévouement, contribuant ainsi au rayonnement de la Haute Assemblée. En 1971, prenant la parole aux obsèques de notre collègue Etienne Restat, Jacques Bordeneuve évoquait « l'homme de la terre parti de son sillon mais . élevé, par ses propres vertus, à de lourdes responsabilités ». Dix ans après, comment ne pas citer cette phrase en l'appliquant à sa propre vie ? J'assure ses collègues du groupe de la gauche démocratique, auquel il a toujours appartenu et qui l'entouraient d'une vive amitié, de la part que nous prenons à leur deuil.

Je prie Mme Bordeneuve, sa famille durement éprouvée et tous ceux qui l'ont aimé et apprécié, de croire que nous n'oublierons pas Jacques Bordeneuve et que son nom restera lié à la sauvegarde du patrimoine culturel de notre pays.

Jean François-Poncet, *ministre des affaires étrangères*.

Je demande la parole.

Monsieur le président. La parole est à M. le ministre.

Jean François-Poncet, *ministre des affaires étrangères*.

Monsieur le président, à l'hommage que, par votre voix, le Sénat vient de rendre à M. Jacques Bordeneuve, permettez-moi d'associer, avec émotion et respect, le Gouvernement. Permettez à celui qui lui a succédé à la présidence du conseil général de Lot-et-Garonne de s'incliner devant la mémoire de l'élu local exemplaire qu'il fut durant tant d'années. Cette terre de Lot-et-Garonne, Jacques Bordeneuve l'avait, aux heures sombres, défendue les armes à la main. Il l'a servie, représentée, illustrée. Il l'a célébrée dans sa culture et dans son art de vivre. Il l'a marquée de son empreinte. Parlementaire pendant trente-quatre ans, président de la sa commission des affaires culturelles, secrétaire d'Etat aux arts et lettres, ministre de l'éducation nationale, il s'est consacré à une grande oeuvre, la plus importante à ses yeux : l'éducation et la culture vers lesquelles le portaient ses convictions humanistes.

Permettez-moi, enfin, d'évoquer l'homme qu'il fut. Ennemi de tout dogmatisme, Jacques Bordeneuve plaçait par-dessus tout les vertus conciliatrices de la sagesse, de la mesure, de la raison. Il savait persuader par les seules armes de la conviction. En ces temps d'intolérance, d'affrontement et de violence, c'était sa grandeur. A vous, monsieur le président, à la Haute Assemblée, à ses amis de la gauche démocratique, à Mme Bordeneuve, je tiens à dire mon

émotion et celle du Gouvernement pour la perte de celui qui fut toute sa vie un républicain de devoir et de coeur.

ANNEXE VII : exemple de réponse de Mme le Ministre de l'Agriculture à Raymond Soucaret le 22 Juillet 1981

22 juillet 1981. — **M. Raymond Soucaret** demande à **Mme le ministre de l'agriculture** de bien vouloir lui indiquer le rôle que sont appelés à jouer, dans la politique agricole du Gouvernement, les compagnies régionales d'aménagement rural.

Réponse. — Les sociétés d'aménagement régional ont été créées pour contribuer au développement de certaines régions en menant des actions spécifiques qui, soit parce qu'elles consistaient en équipements intéressant des territoires très étendus, soit en raison des

moyens qu'il était nécessaire de mobiliser pour les accomplir, ne pouvaient être confiées aux services ordinaires de l'Etat ni entreprises par les collectivités locales traditionnelles. L'oeuvre réalisée par ces organismes depuis leur création qui s'est échelonnée de

1955 à 1972 est déjà considérable et correspond bien, de façon générale, aux objectifs fixés initialement à chacun d'eux. Le rééquilibrage des disparités interrégionales à laquelle ils participent demande toutefois un effort de longue haleine qu'il convient de ne pas relâcher afin de limiter de façon plus significative les handicaps qui nuisent au développement des régions concernées. Les sociétés d'aménagement régional, ayant fait la preuve de leur efficacité dans

les domaines d'intervention qui leur ont été désignés, et ayant su s'associer aux préoccupations des collectivités qui les considèrent comme des outils au service du développement régional, elles poursuivront leurs activités dans la voie qui leur a été tracée. Il n'est pas exclu qu'une adaptation de leur régime de fonctionnement aux mesures de décentralisation en cours d'élaboration se révèle nécessaire lorsque ces dernières auront été parfaitement définies.

ANNEXE V : Hommage Charles de CACQUERAY

Sainte Livrade le Jeudi 7 Octobre 2010

Depuis lundi après-midi, une immense tristesse nous étreint. A Sainte-Livrade, dans la cité comme dans le canton, mais aussi à Agen et dans l'ensemble du département de Lot-et-Garonne.

Charles CACQUERAY qui vient de nous quitter, était avec ses grands amis, le Sénateur Jacques BORDENEUVE, le Sénateur Etienne RESTAT, Louis Jamet, Roger ROQUES, Serge DUBOIS, Georges SAGAZAN, Pierre PERRIE et bien d'autres, une des grandes figures de la vie politique locale pendant la seconde moitié du XX^e siècle.

Charles était né à Ste Livrade le 15 Août 1922 et c'est sur ce même territoire qu'il a vécu sa vie professionnelle et politique jusqu'à ce jour.

Aujourd'hui, Charly, la grande famille de celles et ceux que tu as aimés, aidés, conseillés à Ste Livrade comme ailleurs, te font en ce jour l'escorte impressionnante de leur présence et de leurs remerciements.

Aujourd'hui, en ce jeudi de profonde tristesse, tes amis républicains et radicaux sont là pour te dire au revoir. Ils savent le parcours de grand élu local que tu as su construire ; ils sont heureux de semer dans les profonds sillons républicains que tu as

généreusement tracés à la Région, au Conseil Général, à la Mairie de Ste Livrade et dans les divers organismes que tu as animés.

Aujourd'hui, tu rejoins tes amis politiques et je t'imagine déjà discutant avec Bordeveneuve, Restat et Gaston Carrère, célèbre auteur de « Voyages en Agenais » qui aimait faire de Ste Livrade la capitale politique du Lot-et-Garonne.

Charles de CACQUERAY laissera en effet une empreinte profonde dans la vie politique du département. Radical et Républicain, il savait faire partager les valeurs de sa famille politique : sens du bien commun, de la « respublica », tolérance, ouverture d'esprit, solidarité qu'il a non seulement manifesté en tant que Maire, mais aussi en tant que Président de la commission des finances du Conseil Général, soucieux du destin des associations, désireux de toujours plus développer la démocratie locale qu'il voulait à la fois délibérative et participative, refusant le dogmatisme, favorable à une juste harmonie dans la cité et toujours du côté du citoyen quand les pouvoirs étaient trop envahissants ou empiétaient trop sur la bonne respiration républicaine de la vie locale, qu'elle soit municipale, cantonale, départementale ou régionale.

Charles de CACQUERAY, c'est aussi des mandats et des dates, autant de repères dans l'histoire politique du Lot-et-Garonne dont il est, plus que jamais, une des plus exemplaires figures ; permettez-moi de rappeler ces dates et ces mandats comme autant de repères éclatants dans notre vie politique locale, Livradaise, comme Lot-et-Garonnaise : Conseiller Général de 1963 à 1998 (35

ans), Conseiller Régionale durant plus de dix ans, il a été le collaborateur des Présidents de Région Jacques CHABAN-DELMAS, André LAVARER, Jean TAVERNIER et Jacques VALADE dont il a été le 1° Vice-Président de la CODER Aquitaine et « Chabaniste » à son heure.

Charles a été un des principaux pionnier de l'adduction d'eau potable dans le département et plus particulièrement dans la zone Syndicat du Dus du Lot qu'il a présidé de 1981 à 2008, soit près de trente ans ; il a aussi été pour la même période Vice-Président de la Fédération Départementale d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement que j'ai l'honneur de présider et au sein de laquelle il a été un membre actif et efficace. Pour tout ce travail accompli, Merci Charles.

Maire de Ste Livrade de 1965 à 2001, quarante six ans à la Mairie : Oui, chacun se souvient de ses qualités de bâtisseur, de capitaine d'industrie en quelques sortes, de patron ouvert qui voulait le développement de Ste Livrade, des infrastructures routières à l'équipe de rugby, des aménagements de la halle à la séduction touristique d'une Cité. Grand amateur de courses de chevaux, il a été durant de longues années, président de la Société Hippique locale avant que cette dernière ne fusionne avec Villeneuve-sur-Lot.

Maire d'exception, Conseille Général d'excellence, Conseil Régional de cœur, Charles de CACQUERAY savait aussi faire les bons choix pour son département : pressenti comme Président du Conseil Général en 1978, il préfère laisser les destinées du Lot-et-

Garonne à Jean FRANCOIS-PONCET ; donné partant pour d'autres élections, il préfère être mon suppléant au Sénat.

Oui, en septembre 1983, alors que j'étais candidat aux élections sénatoriales et que je devais me présenter avec un suppléant, c'est tout naturellement que je me suis tourné vers Charles pour m'accompagner dans ce projet, sachant que c'était l'homme qui pourrait m'apporter un plus.

C'est spontanément qu'il m'a répondu oui et que, élus, nous avons pu ensemble faire entendre la voix de la ruralité et du Lot-et-Garonne à la Haute Assemblée.

Oui cette terre du Lot-et-Garonne, de Ste Livrade, il l'a protégée, servie, représentée, illustrée. Il l'a célébrée dans sa culture et aimée dans son art de vivre. Oui ; la passion du bien public l'habitait. Il l'a consacrée toute entière à la cause du progrès et de la justice : le progrès par le développement économique (la déviation de Ste Livrade, la liaison D911 entre Ste Livrade et Villeneuve-sur-Lot), par l'action régionale en Aquitaine.

Compétent, travailleur et méthodique, présent sur le terrain, Charles de CACQUERAY était dévoué. Un inlassable dévouement qui était sa vraie philosophie de la République. Il était profondément Républicain.

Dans ces temps d'intolérance et de violence, en ces temps de deuil et de chagrin, puissions-nous n'en jamais oublier la grandeur.

Voilà le moment de nous quitter. Le départ, ton départ est une déchirure dans le cœur et le corps de toutes celles et ceux qui t'entourent aujourd'hui.

Voici l'heure où tu vas être rendu à cette terre que tu as aimée et si bien servie.

Dans notre deuil, nous nous inclinons avec regret devant toi. Ton beau parcours politique nous dit la tâche qu'il faut poursuivre, l'espoir qui doit nous soutenir, la volonté qui soit nous animer.

Par delà la mort qui t'a ravi à notre affection, nous porterons ensemble très haut le flambeau que tu nous a transmis pour que vive cette terre qui se souvient et qui te pleure aujourd'hui.

Avec vous Amis Radicaux et Républicains, continuons la tâche dans le souvenir d'un des nôtres qui sut élever haut la hampe de notre idéal pour un vrai contrat social et une solidarité active.

A toi ma chère Marie-Jo, à vous ses enfants, petits-enfants, arrières petits-enfants et amis qui êtes ce soir entourés de l'immense foule de celles et ceux qui l'aimaient vont nos pensées.

Permettez-moi, au nom du Parti Radical, de tous ceux qui vous entourent aujourd'hui et en mon nom personnel de vous présenter nos très sincères condoléances, notre sympathie et notre affection.

Soyez forts dans ces moments d'après si remplis de solitude.

A toi Charly, au revoir.

Personne ne t'oubliera.

ANNEXE VI : Propositions de loi déposées par Raymond Soucaret de 1981 à 2001

– 1981 – 1982 :

*Proposition de loi relative à la création d'un institut national d'observation du chômage

*Proposition de loi relative au travail occasionnel en agriculture

– 1982 – 1983

*Proposition de loi visant à rendre contradictoires les expertises médicales des accidentés de la route

*Proposition de loi relative à la composition des commissions de retrait de permis de conduire

*Proposition de loi tendant a renforcer la répression de certains crimes commis contre les personnes dépositaires de l'autorité et les agents de la force publique, ou a l'occasion des enlèvements de mineurs et des prises d'otages

*Proposition de résolution tendant à la création d'une commission de contrôle des services publics et des entreprises nationales charges de veiller directement ou indirectement a l'application des dispositions législatives et réglementaires relatives au transport, a

l'importation et au stockage des déchets industriels toxiques ou de les mettre en oeuvre

*Proposition de loi tendant à établir une << charte >> pour garantir à la presse sa liberté

– 1986 – 1987

*Proposition de loi tendant à abroger la loi n° 82-889 du 19 octobre 1982 relative aux retenues pour absence de service fait par les personnels de l'Etat, des collectivités locales et des services publics

– 1989 – 1990

Propositions de loi ou de résolution dont M. Raymond SOUCARET est l'auteur

*PROPOSITION DE LOI relative au port d'insigne politique ou confessionnel dans les établissements d'enseignement de l'Etat

– 1992 – 1993

Propositions de loi ou de résolution dont M. Raymond SOUCARET est cosignataire

*Proposition de loi relative au financement des établissements d'enseignement privés par les collectivités territoriales

– 1993 – 1994

*Proposition de loi visant à modifier les articles L 195-18 et L 231-8 du code électoral

– 1995 – 1996

*Proposition de loi visant à étendre aux centres de santé gérés par la Mutualité Sociale Agricole la subvention prévue à l'article L. 162-32 du code de la sécurité sociale

– 1996 – 1997

*Proposition de loi relative à la mutualité sociale agricole

– 1997 – 1998

*Proposition de loi relative à la sécurité des piscines

*Proposition de loi portant diverses mesures urgentes relatives à l'agriculture

– 1998 – 1999

*Proposition de loi relative aux conditions du report d'incorporation des appelés et modifiant l'article L.5 bis du code du service national

*Proposition de loi tendant à appliquer le taux réduit de TVA aux travaux d'entretien, d'amélioration et de réhabilitation de logements et à la restauration traditionnelle

*Proposition de loi Entreprises et territoires

– 1999 – 2000

*Proposition de loi Constitutionnelle relative à la participation électorale lors des consultations référendaires

*Proposition de résolution sur la communication de la Commission européenne au Conseil et au Parlement européen relative à l'approche de l'Union européenne en vue du cycle du millénaire de l'OMC

– 2000 – 2001

*Proposition de loi Constitutionnelle relative aux délais de transposition des directives communautaires

ANNEXE VII : Questions écrites posées par Raymond Soucaret de 2001 à 1981

Modalités d'application de la taxe " redevance de pollution " Question n° 25805 posée par M. Raymond Soucaret	08/06/2000
Pouvoir d'achat et réduction du temps de travail Question n° 25806 posée par M. Raymond Soucaret	08/06/2000
Reclassement des secrétaires de mairie Question n° 25412 posée par M. Raymond Soucaret	25/05/2000
Recouvrement intégré des cotisations sociales et contributions personnelles des artisans et commerçants Question n° 22265 posée par M. Raymond Soucaret	27/01/2000
Transport de cercueil Question n° 21801 posée par M. Raymond Soucaret	13/01/2000
Suppression des postes de correspondants locaux des douanes et droits indirects Question n° 0642S posée par M. Raymond Soucaret	10/11/1999
Droit au travail Question n° 10363 posée par M. Raymond Soucaret	20/08/1998
Réforme de la politique agricole commune (PAC) Question n° 21600 posée par M. Raymond Soucaret	11/06/1992
Disparité de traitement entre personnels de police et de gendarmerie Question n° 21470 posée par M. Raymond Soucaret	04/06/1992
Transmission des exploitations agricoles Question n° 21471 posée par M. Raymond Soucaret	04/06/1992

Taxation unique des vins et spiritueux en fonction de leur degré alcoolique	Question n° 21472 posée par M. Raymond Soucaret	04/06/1992
Maintien des services publics en milieu rural	Question n° 21473 posée par M. Raymond Soucaret	04/06/1992
Suppressions de bureaux de poste en zone rurale	Question n° 21504 posée par M. Raymond Soucaret	04/06/1992
Politique du Gouvernement concernant les biocarburants	Question n° 21505 posée par M. Raymond Soucaret	04/06/1992
Projet de création d'un impôt européen	Question n° 21506 posée par M. Raymond Soucaret	04/06/1992
Revalorisation des indemnités des sapeurs-pompiers volontaires	Question n° 21508 posée par M. Raymond Soucaret	04/06/1992
Réforme des programmes d'histoire et de géographie des collèges	Question n° 21511 posée par M. Raymond Soucaret	04/06/1992
Mobilité des personnels de direction âgés de cinquante-cinq ans	Question n° 20030 posée par M. Raymond Soucaret	27/02/1992
Imposition reportée pour favoriser l'investissement	Question n° 07932 posée par M. Raymond Soucaret	08/10/1987
Pénalisation des entrepreneurs de travaux agricoles et forestiers à cause de l'imposition des plus-values à court terme	Question n° 07933 posée par M. Raymond Soucaret	08/10/1987

Action à l'encontre d'un maire pour le bornage des chemins communaux	Question n° 02058 posée par M. Raymond Soucaret	10/07/1986
Application de la loi relative aux fonctionnaires rapatriés anciens combattants de la guerre 39-45	Question n° 00307 posée par M. Raymond Soucaret	17/04/1986
Mesures visant à réduire les coûts de production	Question n° 25382 posée par M. Raymond Soucaret	08/08/1985
Ecole privée: présence des élus municipaux dans les comités de gestion	Question n° 25383 posée par M. Raymond Soucaret	08/08/1985
Lutte contre la pollution de véhicules Diesel	Question n° 23639 posée par M. Raymond Soucaret	16/05/1985
Acquittement de la TVA par les associations de gestion agréées	Question n° 20495 posée par M. Raymond Soucaret	22/11/1984
Redevance d'introduction des travailleurs saisonniers agricoles	Question n° 19574 posée par M. Raymond Soucaret	04/10/1984
Perte en francs des compagnies pétrolières françaises	Question n° 19577 posée par M. Raymond Soucaret	04/10/1984
Hausse des tarifs du téléphone intervenues depuis juin 1981	Question n° 18791 posée par M. Raymond Soucaret	02/08/1984
Plan de restructuration des chantiers navals	Question n° 18793 posée par M. Raymond Soucaret	02/08/1984

Bilan des CODEVI Question n° 18795 posée par M. Raymond Soucaret	02/08/1984
Statut de l'élu local Question n° 18698 posée par M. Raymond Soucaret	26/07/1984
Réduction des charges sociales des horticulteurs Question n° 18703 posée par M. Raymond Soucaret	26/07/1984
Financement du centre de fécondation in vitro et d'insimination artificielle de l'hôpital Antoine Becler à Clamart (Hauts-de-Seine) Question n° 18704 posée par M. Raymond Soucaret	26/07/1984
Situation de l'emploi dans l'industrie et le bâtiment Question n° 18705 posée par M. Raymond Soucaret	26/07/1984
Limitation du chômage: mesures incitatives Question n° 18706 posée par M. Raymond Soucaret	26/07/1984
Eventuelle réduction du taux du livret A Question n° 18707 posée par M. Raymond Soucaret	26/07/1984
Libération des prix industriels Question n° 18708 posée par M. Raymond Soucaret	26/07/1984
Financement du déficit budgétaire Question n° 18709 posée par M. Raymond Soucaret	26/07/1984
Variations du prix de l'essence depuis juin 1981 Question n° 18710 posée par M. Raymond Soucaret	26/07/1984
Affectation de la taxe d'apprentissage Question n° 18711 posée par M. Raymond Soucaret	26/07/1984
Eventuelle modification du scrutin législatif Question n° 18712 posée par M. Raymond Soucaret	26/07/1984

Projet d'assurance "climat": attitude des pouvoirs publics Question n° 17510 posée par M. Raymond Soucaret	24/05/1984
Maintien du revenu agricole Question n° 17511 posée par M. Raymond Soucaret	24/05/1984
Réduction des coûts de production Question n° 17512 posée par M. Raymond Soucaret	24/05/1984
Réduction des impôts: mise en oeuvre Question n° 17476 posée par M. Raymond Soucaret	17/05/1984
Départements: projet de modification du mode des élections cantonales Question n° 17477 posée par M. Raymond Soucaret	17/05/1984
Emprunts d'Etat: bilan depuis 1981 de la capitalisation boursière Question n° 17478 posée par M. Raymond Soucaret	17/05/1984
Jeux de hasard: montant total des mises depuis 1981 Question n° 17479 posée par M. Raymond Soucaret	17/05/1984
Economie et agro-alimentaire Question n° 17480 posée par M. Raymond Soucaret	17/05/1984
Cotisations sociales: projet d'exonération dégressive Question n° 17481 posée par M. Raymond Soucaret	17/05/1984
Contrôle des prix: vérification par des policiers en uniforme Question n° 15822 posée par M. Raymond Soucaret	01/03/1984
Hausse des prix des cantines scolaires et restaurants universitaires depuis 1981 Question n° 15823 posée par M. Raymond Soucaret	01/03/1984

Contrôle des prix: nombre des policiers affectés à plein
 temps Question n° 15824 posée par M. Raymond Soucaret 01/03/1984

Aquitaine: date de mise en place de la facturation
 détaillée Question n° 15475 posée par M. Raymond Soucaret 09/02/1984

Situation dans le secteur agro-alimentaire Question n°
 15476 posée par M. Raymond Soucaret 09/02/1984

Avenir des professions libérales Question n° 15477
 posée par M. Raymond Soucaret 09/02/1984

Exposition organisée par la caisse nationale des
 monuments historiques: choix des affiches Question n° 09/02/1984
 15478 posée par M. Raymond Soucaret

Impression d'une brochure regroupant les textes
 concernant la décentralisation Question n° 15479 09/02/1984
 posée par M. Raymond Soucaret

Délivrance des billets de congés annuels aux
 agriculteurs Question n° 15226 posée par M. Raymond Soucaret 26/01/1984

Application de la procédure de l'amende forfaitaire
 Question n° 14607 posée par M. Raymond Soucaret 22/12/1983

Police municipale et police nationale: harmonisation
 des carrières Question n° 14608 posée par M. Raymond Soucaret 22/12/1983

Lot-et-Garonne: retard dans le règlement des
 prestations sociales agricoles Question n° 13780 posée 03/11/1983
 par M. Raymond Soucaret

Lutte contre le feu bactérien dans les vergers Question n° 13076 posée par M. Raymond Soucaret 25/08/1983

Aides aux artisans et commerçants Question n° 13078 posée par M. Raymond Soucaret 25/08/1983

Arrêt de la fabrication de moissonneuses-batteuses par le seul constructeur français de ce matériel Question n° 01/06/1983 0066A posée par M. Raymond Soucaret

Recyclage des Français musulmans Question n° 11898 posée par M. Raymond Soucaret 26/05/1983

Contrôle des prix dans l'hôtellerie et la restauration Question n° 11899 posée par M. Raymond Soucaret 26/05/1983

Majoration de l'impôt sur les grandes fortunes Question n° 11900 posée par M. Raymond Soucaret 26/05/1983

Eventuelle modification de la tarification téléphonique Question n° 11901 posée par M. Raymond Soucaret 26/05/1983

Organisation administrative Paris-Lyon-Marseille: décrets d'application Question n° 11902 posée par M. Raymond Soucaret 26/05/1983

Conclusions d'un rapport de l'OCDE sur l'avenir de l'économie française Question n° 11664 posée par M. Raymond Soucaret 12/05/1983

Impôt sur le revenu des personnes physiques: montant global Question n° 11665 posée par M. Raymond Soucaret 12/05/1983

Publication de l'enquête sur la mutuelle nationale des étudiants de France Question n° 11666 posée par M. Raymond Soucaret 12/05/1983

Football: concours de pronostics Question n° 11667 posée par M. Raymond Soucaret	12/05/1983
Désignation du Président du conseil national de la communication Question n° 11668 posée par M. Raymond Soucaret	12/05/1983
3ème chaîne: nouvelle tranche horaire d'information Question n° 11669 posée par M. Raymond Soucaret	12/05/1983
Installation téléphonique: établissement d'une liste de cas prioritaires Question n° 11470 posée par M. Raymond Soucaret	05/05/1983
Développement de l'informatique dans le monde rural Question n° 11471 posée par M. Raymond Soucaret	05/05/1983
Développement des services de remplacement des agriculteurs Question n° 11472 posée par M. Raymond Soucaret	05/05/1983
Réduction des coûts de production: état du programme Question n° 11473 posée par M. Raymond Soucaret	05/05/1983
Stocks de céréales: indemnité compensatrice de fin de campagne Question n° 11474 posée par M. Raymond Soucaret	05/05/1983
Situation de la production ovine Question n° 11475 posée par M. Raymond Soucaret	05/05/1983
Formation économique et de gestion: plans de relance Question n° 11476 posée par M. Raymond Soucaret	05/05/1983
Distribution du médicament en France: suite donnée au rapport Question n° 11477 posée par M. Raymond Soucaret	05/05/1983

Artisans: abaissement de l'âge de la retraite Question n° 11478 posée par M. Raymond Soucaret	05/05/1983
Subventions aux communes pour 1983: montant Question n° 11479 posée par M. Raymond Soucaret	05/05/1983
Dotations globales d'équipement: modalités d'application Question n° 11480 posée par M. Raymond Soucaret	05/05/1983
Filière électronique: coût de la relance Question n° 11481 posée par M. Raymond Soucaret	05/05/1983
Mesures financières: modalités d'application et dérogations Question n° 11482 posée par M. Raymond Soucaret	05/05/1983
Travailleurs indépendants: importance des cotisations sociales Question n° 11483 posée par M. Raymond Soucaret	05/05/1983
Agences de voyage: calcul du prix de revient d'un client Question n° 11253 posée par M. Raymond Soucaret	21/04/1983
Date des élections aux caisses de sécurité sociale Question n° 11254 posée par M. Raymond Soucaret	21/04/1983
Vie associative: date du débat parlementaire Question n° 11255 posée par M. Raymond Soucaret	21/04/1983
Mesures économiques et sociales: information des commissions des finances du Parlement Question n° 11256 posée par M. Raymond Soucaret	21/04/1983
Réforme du scrutin des élections législatives et cantonales Question n° 11257 posée par M. Raymond Soucaret	21/04/1983

Blocage des hausses de rattrapage dans les fonds salariaux internes aux entreprises Question n° 11258 posée par M. Raymond Soucaret	21/04/1983
Rôle de la gendarmerie pour le contrôle des prix Question n° 11259 posée par M. Raymond Soucaret	21/04/1983
Stratégie française au Liban Question n° 11260 posée par M. Raymond Soucaret	21/04/1983
Perception de la retraite du combattant à 60 ans Question n° 11261 posée par M. Raymond Soucaret	21/04/1983
Sapeurs-pompiers volontaires en milieu rural Question n° 11262 posée par M. Raymond Soucaret	21/04/1983
Signification du label "gauche centriste" Question n° 11263 posée par M. Raymond Soucaret	21/04/1983
Elections régionales: mode de scrutin Question n° 11264 posée par M. Raymond Soucaret	21/04/1983
Coût de la défense du franc Question n° 11265 posée par M. Raymond Soucaret	21/04/1983
Baisse des taux d'intérêts Question n° 11266 posée par M. Raymond Soucaret	21/04/1983
Rentrées de devises Question n° 11267 posée par M. Raymond Soucaret	21/04/1983
Plan de réforme boursière Question n° 11268 posée par M. Raymond Soucaret	21/04/1983
Avenir de la SCIC Question n° 11269 posée par M. Raymond Soucaret	21/04/1983
Épargne forcée et épargne Question n° 11270 posée par M. Raymond Soucaret	21/04/1983

Revenu des éleveurs de moutons Question n° 11271 posée par M. Raymond Soucaret	21/04/1983
Aide aux agriculteurs: plafond de la contribution de l'Etat Question n° 11272 posée par M. Raymond Soucaret	21/04/1983
Exploitants agricoles: statut des conjointes Question n° 11273 posée par M. Raymond Soucaret	21/04/1983
Sainte-Livrade: conséquences de la faillite d'une entreprise agro-alimentaire Question n° 11274 posée par M. Raymond Soucaret	21/04/1983
Législation vieillesse agricole Question n° 11275 posée par M. Raymond Soucaret	21/04/1983
Entrepreneurs de travaux agricoles et ruraux Question n° 11276 posée par M. Raymond Soucaret	21/04/1983
Montant de l'IVD Question n° 11277 posée par M. Raymond Soucaret	21/04/1983
Pré-retraites: modifications de la codification Question n° 11340 posée par M. Raymond Soucaret	21/04/1983
Cotisations des étudiants à la sécurité sociale Question n° 11341 posée par M. Raymond Soucaret	21/04/1983
Budget publicitaire des entreprises nationalisées Question n° 11342 posée par M. Raymond Soucaret	21/04/1983
Magistrats judiciaires et tribunaux de commerce Question n° 11343 posée par M. Raymond Soucaret	21/04/1983
Perte financière de la SNCF Question n° 09898 posée par M. Raymond Soucaret	27/01/1983

Dépenses de recherche Question n° 09899 posée par M. Raymond Soucaret	27/01/1983
Personnels des directions départementales de l'équipement Question n° 09900 posée par M. Raymond Soucaret	27/01/1983
Régime fiscal des agents d'assurance Question n° 09901 posée par M. Raymond Soucaret	27/01/1983
Postes téléphoniques non agréés: interdiction Question n° 09826 posée par M. Raymond Soucaret	20/01/1983
Montant des interventions de la Banque de France Question n° 09827 posée par M. Raymond Soucaret	20/01/1983
Epargne: nouvelles mesures Question n° 09828 posée par M. Raymond Soucaret	20/01/1983
Prêt de l'Arabie Saoudite: versement Question n° 09829 posée par M. Raymond Soucaret	20/01/1983
Taxation du capital: aménagement Question n° 09830 posée par M. Raymond Soucaret	20/01/1983
Prix du pétrole algérien et du brut saoudien Question n° 09831 posée par M. Raymond Soucaret	20/01/1983
EDF-GDF: programmation des hausses Question n° 09832 posée par M. Raymond Soucaret	20/01/1983
Elections cantonales: institution de la représentation proportionnelle Question n° 09833 posée par M. Raymond Soucaret	20/01/1983
Endettement du Gaz de France Question n° 09657 posée par M. Raymond Soucaret	06/01/1983

Organisations syndicales: éventualité d'une aide pour la construction de locaux Question n° 09658 posée par M. Raymond Soucaret 06/01/1983

Entreprises: nombre de faillites Question n° 09659 posée par M. Raymond Soucaret 06/01/1983

Règlement national d'urbanisme: adaptation aux communes rurales Question n° 09660 posée par M. Raymond Soucaret 06/01/1983

Elections législatives: éventuelle modification Question n° 09661 posée par M. Raymond Soucaret 06/01/1983

Experts auprès des tribunaux: situation Question n° 09261 posée par M. Raymond Soucaret 02/12/1982

Gaz de France: emprunts Question n° 08905 posée par M. Raymond Soucaret 16/11/1982

Electricité de France: emprunt à New-York Question n° 08906 posée par M. Raymond Soucaret 16/11/1982

Industrie des engrais: restructuration Question n° 08907 posée par M. Raymond Soucaret 16/11/1982

Filière électronique: développement Question n° 08908 posée par M. Raymond Soucaret 16/11/1982

EDF: situation financière Question n° 08909 posée par M. Raymond Soucaret 16/11/1982

Dettes extérieures: compensation Question n° 08910 posée par M. Raymond Soucaret 16/11/1982

Projet de transfert du ministère de l'économie et des finances Question n° 08911 posée par M. Raymond Soucaret 16/11/1982

Situation d'exécution du budget: publication Question n° 08912 posée par M. Raymond Soucaret	16/11/1982
Crédits à l'économie: taux moyen Question n° 08913 posée par M. Raymond Soucaret	16/11/1982
Conflit sur le théâtre européen: position française Question n° 08914 posée par M. Raymond Soucaret	16/11/1982
Publicité gouvernementale: montant Question n° 08915 posée par M. Raymond Soucaret	16/11/1982
Déplacements ministériels: coût Question n° 08916 posée par M. Raymond Soucaret	16/11/1982
Commission des avances sur recettes: situation Question n° 08917 posée par M. Raymond Soucaret	16/11/1982
Représentations diplomatiques françaises: situation Question n° 08918 posée par M. Raymond Soucaret	16/11/1982
Politique pétrolière vis-à-vis de l'URSS Question n° 08919 posée par M. Raymond Soucaret	16/11/1982
Commerce extérieur: causes du déficit Question n° 08920 posée par M. Raymond Soucaret	16/11/1982
Mesures protectionnistes: extension Question n° 08921 posée par M. Raymond Soucaret	16/11/1982
Enseignement privé: politique gouvernementale Question n° 08922 posée par M. Raymond Soucaret	16/11/1982
Corps préfectoral: mouvements de personnel Question n° 08923 posée par M. Raymond Soucaret	16/11/1982
Enseignement public et privé agricole: devenir Question n° 08924 posée par M. Raymond Soucaret	16/11/1982

Région de l'Armagnac: devenir Question n° 08925 posée par M. Raymond Soucaret	16/11/1982
Dépenses de santé: évolution Question n° 08926 posée par M. Raymond Soucaret	16/11/1982
IXème plan: présentation Question n° 08927 posée par M. Raymond Soucaret	16/11/1982
Réduction du temps de travail: textes d'application Question n° 08928 posée par M. Raymond Soucaret	16/11/1982
Impôt sur les grandes fortunes: incitation aux investissements Question n° 08929 posée par M. Raymond Soucaret	16/11/1982
Fonctionnaires: discriminations en matière de prêts Question n° 08930 posée par M. Raymond Soucaret	16/11/1982
Appareil de production: vieillissement Question n° 08305 posée par M. Raymond Soucaret	15/10/1982
Coût du gaz algérien: part de l'Etat Question n° 08306 posée par M. Raymond Soucaret	15/10/1982
Indice des prix: éléments du calcul Question n° 08307 posée par M. Raymond Soucaret	15/10/1982
Création d'entreprises: demande de prêts Question n° 08308 posée par M. Raymond Soucaret	15/10/1982
Soldes des paiements: évolution Question n° 08309 posée par M. Raymond Soucaret	15/10/1982
Dettes des entreprises: moratoire Question n° 08310 posée par M. Raymond Soucaret	15/10/1982
Crédit agricole: avances sans intérêt Question n° 08311 posée par M. Raymond Soucaret	15/10/1982

Couloirs de contention: subventions Question n° 08312 posée par M. Raymond Soucaret	15/10/1982
URSS: achat éventuel de blé français Question n° 08313 posée par M. Raymond Soucaret	15/10/1982
Développement du programme charbonnier Question n° 08074 posée par M. Raymond Soucaret	06/10/1982
Coût des publications gouvernementales: économies Question n° 08075 posée par M. Raymond Soucaret	06/10/1982
Cotisations et prestations agricoles: équilibre Question n° 08076 posée par M. Raymond Soucaret	06/10/1982
Détaxation du gazole Question n° 08077 posée par M. Raymond Soucaret	06/10/1982
"Guide du droit des agricultrices": publication Question n° 08078 posée par M. Raymond Soucaret	06/10/1982
Industrie papetière: situation Question n° 08079 posée par M. Raymond Soucaret	06/10/1982
Cassettes vierges: projet de taxation Question n° 08080 posée par M. Raymond Soucaret	06/10/1982
Concours de l'ENA: remaniement Question n° 08081 posée par M. Raymond Soucaret	06/10/1982
Notariat: remise en cause de l'acte authentique Question n° 08082 posée par M. Raymond Soucaret	06/10/1982
Accidents de la route: indemnisation des dommages corporels Question n° 08083 posée par M. Raymond Soucaret	06/10/1982
Régions: calendrier électoral Question n° 08084 posée par M. Raymond Soucaret	06/10/1982

INSEE: indice officiel des prix Question n° 08085 posée
par M. Raymond Soucaret 06/10/1982

Emprunt intérieur: conditions de placement Question n°
08086 posée par M. Raymond Soucaret 06/10/1982

Situation économique: évolution Question n° 08087
posée par M. Raymond Soucaret 06/10/1982

Réforme fiscale: double impôt sur le revenu Question
n° 07474 posée par M. Raymond Soucaret 19/08/1982

Télévision: rôle des commissions de répartition des
personnels Question n° 07475 posée par M. Raymond
Soucaret 19/08/1982

Demandeurs d'emploi: modification des conditions
d'inscription Question n° 07476 posée par M. Raymond
Soucaret 19/08/1982

Lois de programme militaires: économies Question n°
07477 posée par M. Raymond Soucaret 19/08/1982

Statut des magistrats et organisation des tribunaux
Question n° 07478 posée par M. Raymond Soucaret 19/08/1982

Publication dans les mairies de la liste des chômeurs
indemnisés Question n° 07479 posée par M. Raymond
Soucaret 19/08/1982

Loi de décentralisation: nouvelles structures pour le
ministère de l'agriculture Question n° 07480 posée par
M. Raymond Soucaret 19/08/1982

Maisons familiales rurales: politique du Gouvernement
Question n° 07481 posée par M. Raymond Soucaret 19/08/1982

Guide de l'évaluation des biens: distribution au public	19/08/1982
Question n° 07482 posée par M. Raymond Soucaret	
Service d'information et de diffusion: dépense	19/08/1982
Question n° 07483 posée par M. Raymond Soucaret	
Ministère du budget: rattachement au Premier Ministre	19/08/1982
Question n° 07484 posée par M. Raymond Soucaret	
Basses rémunérations, hauts traitements: définition	19/08/1982
Question n° 07485 posée par M. Raymond Soucaret	
Elevage: prime à la vache allaitante	19/08/1982
Question n° 07486 posée par M. Raymond Soucaret	
Interdiction du travail de nuit pour les apprentis:	
dérogation	19/08/1982
Question n° 07488 posée par M. Raymond Soucaret	
Collectivités locales: conséquences du blocage des prix	19/08/1982
Question n° 07489 posée par M. Raymond Soucaret	
Blocage des prix: dérogation	19/08/1982
Question n° 07490 posée par M. Raymond Soucaret	
Fonction publique: stages pratiques dans le monde des affaires	19/08/1982
Question n° 07491 posée par M. Raymond Soucaret	
Elevage: financement et prêts spéciaux	19/08/1982
Question n° 07492 posée par M. Raymond Soucaret	
Nomination dans les conseils d'administration	19/08/1982
Question n° 07493 posée par M. Raymond Soucaret	
Indexation des pensions de retraite	19/08/1982
Question n° 07494 posée par M. Raymond Soucaret	

Emprunt d'Etat du 9 juin 1982: date de couverture	19/08/1982
Question n° 07495 posée par M. Raymond Soucaret	
Ouverture de grandes surfaces Question n° 07496	19/08/1982
posée par M. Raymond Soucaret	
Suppression des péages routiers Question n° 07497	19/08/1982
posée par M. Raymond Soucaret	
Création d'un livret de devises Question n° 07499	19/08/1982
posée par M. Raymond Soucaret	
Rôle des comités pour la stabilité des prix Question n°	19/08/1982
07500 posée par M. Raymond Soucaret	
Concurrence étrangère: protection de la production	
intérieure Question n° 07501 posée par M. Raymond	19/08/1982
Soucaret	
Statut des professions rémunérées par commissions	19/08/1982
Question n° 07502 posée par M. Raymond Soucaret	
Plan intérimaire: base de prix pour l'établissement de	
prévisions Question n° 07503 posée par M. Raymond	19/08/1982
Soucaret	
Agriculteurs: éventualité d'une cotisation chômage	09/07/1982
Question n° 06948 posée par M. Raymond Soucaret	
Difficultés de trésorerie des entreprises: répercussion	
sur les cotisations de la sécurité sociale Question n°	09/07/1982
06949 posée par M. Raymond Soucaret	
Comités d'entreprises: droit de regard sur la formation	
des prix Question n° 06952 posée par M. Raymond	09/07/1982
Soucaret	

Entreprises nationalisées: évaluation des besoins en capitaux Question n° 06953 posée par M. Raymond Soucaret	09/07/1982
Crédit aux entreprises: couverture du risque bancaire Question n° 06954 posée par M. Raymond Soucaret	09/07/1982
Masse monétaire: estimation du dérapage Question n° 06955 posée par M. Raymond Soucaret	09/07/1982
Fiscalité des entreprises et recettes de l'Etat Question n° 06956 posée par M. Raymond Soucaret	09/07/1982
Bons du Trésor: quantité émise Question n° 06957 posée par M. Raymond Soucaret	09/07/1982
Contrôles financiers dans les services publics Question n° 06958 posée par M. Raymond Soucaret	09/07/1982
Blocage des prix et élévation de la TVA: incompatibilité juridique Question n° 06959 posée par M. Raymond Soucaret	09/07/1982
Producteurs d'oeufs: situation Question n° 06960 posée par M. Raymond Soucaret	09/07/1982
Fixation des nouvelles normes d'encadrement du crédit Question n° 06961 posée par M. Raymond Soucaret	09/07/1982
Crainte d'un troisième choc pétrolier Question n° 06963 posée par M. Raymond Soucaret	09/07/1982
Moyen-Orient: relance du plan saoudien de paix Question n° 06964 posée par M. Raymond Soucaret	09/07/1982
Chambres d'agriculture: nouvelles missions Question n° 06965 posée par M. Raymond Soucaret	09/07/1982

Marché à la brebis: baisse continue des cours Question n° 06966 posée par M. Raymond Soucaret	09/07/1982
CEE: montants compensatoires Question n° 06967 posée par M. Raymond Soucaret	09/07/1982
Pérennité des abattoirs publics Question n° 06968 posée par M. Raymond Soucaret	09/07/1982
Médicament vétérinaire: publication du rapport Question n° 06969 posée par M. Raymond Soucaret	09/07/1982
Stocks de vin de vieillissement: fiscalité Question n° 06970 posée par M. Raymond Soucaret	09/07/1982
"Veau sous la mère": avenir du marché Question n° 06971 posée par M. Raymond Soucaret	09/07/1982
CEE: situation des transformateurs de lait Question n° 06972 posée par M. Raymond Soucaret	09/07/1982
Banque de France: soutien du franc Question n° 06594 posée par M. Raymond Soucaret	18/06/1982
Redevance télévision: extension à tous les postes Question n° 06595 posée par M. Raymond Soucaret	18/06/1982
Charges salariales dans le PIB Question n° 06596 posée par M. Raymond Soucaret	18/06/1982
Relance de l'investissement privé par l'investissement public Question n° 06597 posée par M. Raymond Soucaret	18/06/1982
Evolution de la criminalité: rapport Question n° 06598 posée par M. Raymond Soucaret	18/06/1982
Receveurs distributeurs: reclassement Question n° 06599 posée par M. Raymond Soucaret	18/06/1982

Service de prévisions de la sécurité sociale:
conclusions d'un rapport Question n° 06600 posée par 18/06/1982
M. Raymond Soucaret

Prime à l'aménagement du territoire: conditions
d'attribution Question n° 06516 posée par M. Raymond 16/06/1982
Soucaret

Rôle du FIDAR Question n° 06517 posée par M. 16/06/1982
Raymond Soucaret

Réforme de la politique agricole commune Question n° 16/06/1982
06518 posée par M. Raymond Soucaret

Contrats de solidarité: nombre de chômeurs
embauchés Question n° 06519 posée par M. Raymond 16/06/1982
Soucaret

Caisse interprofessionnelle d'assurance-vieillesse des
commerçants et industriels de Lot-et-Garonne: situation 16/06/1982
Question n° 06520 posée par M. Raymond Soucaret

Réserves de change: situation exacte Question n° 16/06/1982
06521 posée par M. Raymond Soucaret

Sommet de Versailles: coût Question n° 06535 posée 16/06/1982
par M. Raymond Soucaret

Incidence de l'augmentation du taux de TVA sur les
réparations automobiles Question n° 06536 posée par 16/06/1982
M. Raymond Soucaret

Influence des fluctuations monétaires des produits
pétroliers sur l'économie Question n° 06537 posée par 16/06/1982
M. Raymond Soucaret

UNEDIC: cotisation des fonctionnaires Question n° 06538 posée par M. Raymond Soucaret	16/06/1982
Impôt sur les bouteilles d'eau minérale: affectation Question n° 06539 posée par M. Raymond Soucaret	16/06/1982
Régionalisation: aménagement des rivières Question n° 06540 posée par M. Raymond Soucaret	16/06/1982
Décentralisation: rôle du fonds administratifs de la qualité de la vie Question n° 06541 posée par M. Raymond Soucaret	16/06/1982
Aménagement des rivières: vallée du Lot Question n° 06542 posée par M. Raymond Soucaret	16/06/1982
Financement bancaire de l'agriculture: conclusion du pré-rapport Question n° 06543 posée par M. Raymond Soucaret	16/06/1982
"Etats généraux du développement": évolution Question n° 06544 posée par M. Raymond Soucaret	16/06/1982
Importation de produits agricoles: montant du déficit Question n° 06545 posée par M. Raymond Soucaret	16/06/1982
Offices fonciers: dépôt du projet de loi Question n° 06546 posée par M. Raymond Soucaret	16/06/1982
Naissance de la quatrième chaîne de télévision Question n° 06547 posée par M. Raymond Soucaret	16/06/1982
Excédent agro-alimentaire: situation Question n° 06548 posée par M. Raymond Soucaret	16/06/1982
Commerce franco-néerlandais: réduction du déficit Question n° 06549 posée par M. Raymond Soucaret	16/06/1982

Contenu du projet de loi portant réforme des méthodes de la planification Question n° 06550 posée par M. Raymond Soucaret	16/06/1982
Renault: montant du déficit et solde de la société financière Question n° 06551 posée par M. Raymond Soucaret	16/06/1982
INSEE: autonomie de publication Question n° 06552 posée par M. Raymond Soucaret	16/06/1982
Augmentation du taux de la TVA sur le vin: distorsion entre producteurs Question n° 06556 posée par M. Raymond Soucaret	16/06/1982
Maintien du revenu des éleveurs ovins Question n° 06557 posée par M. Raymond Soucaret	16/06/1982
Sud-Ouest: situation des viticulteurs Question n° 06558 posée par M. Raymond Soucaret	16/06/1982
Augmentation du taux de TVA du vin: conséquences Question n° 06559 posée par M. Raymond Soucaret	16/06/1982
Contingentement des OPAH: conséquences Question n° 06560 posée par M. Raymond Soucaret	16/06/1982
Prix du gaz et de l'électricité Question n° 05929 posée par M. Raymond Soucaret	12/05/1982
Agro-alimentaire: simplification des financements Question n° 05930 posée par M. Raymond Soucaret	12/05/1982
Producteurs de maïs: revendications Question n° 05931 posée par M. Raymond Soucaret	12/05/1982
1982: montant des emprunts d'Etat Question n° 05932 posée par M. Raymond Soucaret	12/05/1982

Mesures d'ordre financier Question n° 05935 posée par M. Raymond Soucaret	12/05/1982
Financement des primes à l'amélioration de l'habitat: manque de crédits Question n° 05627 posée par M. Raymond Soucaret	24/04/1982
Travaux agricoles: taux de la TVA Question n° 05628 posée par M. Raymond Soucaret	24/04/1982
Fruits et légumes: disposition des stocks en cas d'effondrement des prix Question n° 05629 posée par M. Raymond Soucaret	24/04/1982
Plans agricoles régionaux: établissement Question n° 05630 posée par M. Raymond Soucaret	24/04/1982
Voyages des français à l'étranger: prélèvement sur les devises Question n° 05631 posée par M. Raymond Soucaret	24/04/1982
Cotisations patronales: déplaçonnement Question n° 05632 posée par M. Raymond Soucaret	24/04/1982
Elections régionales: dates Question n° 05633 posée par M. Raymond Soucaret	24/04/1982
Opportunité d'une nouvelle relance de la consommation Question n° 04889 posée par M. Raymond Soucaret	18/03/1982
PTT: titularisation sur place d'auxiliaires Question n° 04890 posée par M. Raymond Soucaret	18/03/1982
Présence en Suisse d'une filiale de Renault Question n° 04891 posée par M. Raymond Soucaret	18/03/1982
Evolution du commerce extérieur Question n° 04892 posée par M. Raymond Soucaret	18/03/1982

Marché des produits pharmaceutiques: moralisation Question n° 04893 posée par M. Raymond Soucaret	18/03/1982
Commerce extérieur: comptabilisation Question n° 04894 posée par M. Raymond Soucaret	18/03/1982
Tribunal de Toulouse: insuffisance des effectifs Question n° 04895 posée par M. Raymond Soucaret	18/03/1982
Peine de mort: conséquences de sa suppression Question n° 04896 posée par M. Raymond Soucaret	18/03/1982
Impôt sur les grandes fortunes: modalités d'application Question n° 04897 posée par M. Raymond Soucaret	18/03/1982
Aide judiciaire: conséquences pour la profession d'avocat Question n° 04898 posée par M. Raymond Soucaret	18/03/1982
Service national à 6 mois: position du Gouvernement Question n° 04899 posée par M. Raymond Soucaret	18/03/1982
Ecole privée: présence des élus municipaux dans les comités de gestion Question n° 04900 posée par M. Raymond Soucaret	18/03/1982
Commissions d'office Question n° 04901 posée par M. Raymond Soucaret	18/03/1982
Retraite à soixante ans: modalités d'application Question n° 04665 posée par M. Raymond Soucaret	11/03/1982
Réforme de la distribution Question n° 04666 posée par M. Raymond Soucaret	11/03/1982
Réforme des institutions consulaires Question n° 04667 posée par M. Raymond Soucaret	11/03/1982

TGV: vente éventuelle aux Etats-Unis Question n° 04668 posée par M. Raymond Soucaret	11/03/1982
Direction générale de la concurrence: information des entreprises Question n° 04669 posée par M. Raymond Soucaret	11/03/1982
Relèvement du SMIC: conséquences pour l'emploi de personnes peu qualifiées Question n° 04670 posée par M. Raymond Soucaret	11/03/1982
Prochaines élections législatives: mode de votation Question n° 04701 posée par M. Raymond Soucaret	11/03/1982
TF1: nominations Question n° 04702 posée par M. Raymond Soucaret	11/03/1982
Situation des distributeurs de matériel agricole Question n° 04479 posée par M. Raymond Soucaret	18/02/1982
Situation des retraités du secteur privé Question n° 04480 posée par M. Raymond Soucaret	18/02/1982
Aide à l'investissement en agriculture: modalités d'attribution Question n° 04481 posée par M. Raymond Soucaret	18/02/1982
Maintien du pouvoir d'achat dans le cadre des 39 heures Question n° 04493 posée par M. Raymond Soucaret	18/02/1982
Mesures sociales: compatibilité avec la situation économique Question n° 04494 posée par M. Raymond Soucaret	18/02/1982
Exploitations agricoles: fiscalité Question n° 04495 posée par M. Raymond Soucaret	18/02/1982

Suppression du métayage: conséquences Question n° 04496 posée par M. Raymond Soucaret	18/02/1982
Installation des jeunes agriculteurs: remboursement des crédits bonifiés Question n° 04497 posée par M. Raymond Soucaret	18/02/1982
Formation agricole: avenir Question n° 04498 posée par M. Raymond Soucaret	18/02/1982
Subventions d'organisations de formation professionnelle agricole: publicité d'une enquête Question n° 04499 posée par M. Raymond Soucaret	18/02/1982
Prix des céréales: limitation de la hausse à 6% Question n° 04303 posée par M. Raymond Soucaret	05/02/1982
Réduction des coûts de production: mesures Question n° 04304 posée par M. Raymond Soucaret	05/02/1982
Trésorerie des agriculteurs: amélioration Question n° 04305 posée par M. Raymond Soucaret	05/02/1982
Recherche: crédits Question n° 04306 posée par M. Raymond Soucaret	05/02/1982
Agriculteurs en difficulté: situation Question n° 04307 posée par M. Raymond Soucaret	05/02/1982
Retraités: maintien du pouvoir d'achat Question n° 04308 posée par M. Raymond Soucaret	05/02/1982
Etablissement des droits de timbre: montant exact Question n° 04205 posée par M. Raymond Soucaret	30/01/1982
Epargne et investissements: développement Question n° 04206 posée par M. Raymond Soucaret	30/01/1982

Aquitaine: ampleur du chômage Question n° 04207 posée par M. Raymond Soucaret	30/01/1982
Nationalisations: situation des sous-traitants Question n° 04208 posée par M. Raymond Soucaret	30/01/1982
Agriculteurs du Sud-Ouest: indemnisations Question n° 04209 posée par M. Raymond Soucaret	30/01/1982
Céréales: taxes parafiscales Question n° 04211 posée par M. Raymond Soucaret	30/01/1982
Elections municipales et régionales: dates Question n° 04212 posée par M. Raymond Soucaret	30/01/1982
Commission chargée des problèmes fiscaux de l'artisanat: réunions Question n° 04213 posée par M. Raymond Soucaret	30/01/1982
CEE: réglementation des importations de porcs est- allemands Question n° 03962 posée par M. Raymond Soucaret	21/01/1982
Elevage porcin: risque de chute des cours Question n° 03963 posée par M. Raymond Soucaret	21/01/1982
Vente directe aux grossistes et expéditeurs: maintien Question n° 03964 posée par M. Raymond Soucaret	21/01/1982
Crédit agricole: rôle Question n° 03965 posée par M. Raymond Soucaret	21/01/1982
Aide à l'esprit d'entreprise Question n° 03966 posée par M. Raymond Soucaret	21/01/1982
Chambres d'agriculture: modes d'élection Question n° 03255 posée par M. Raymond Soucaret	05/12/1981

Milieu hospitalier: disparition du secteur privé Question n° 03256 posée par M. Raymond Soucaret	05/12/1981
Mutualisme agricole: situation Question n° 03117 posée par M. Raymond Soucaret	01/12/1981
Eleveurs: endettement Question n° 03118 posée par M. Raymond Soucaret	01/12/1981
Jeunes agriculteurs: prêts bonifiés Question n° 03119 posée par M. Raymond Soucaret	01/12/1981
Développement de l'action des SAFER Question n° 03120 posée par M. Raymond Soucaret	01/12/1981
Secteur agro-alimentaire: situation Question n° 03121 posée par M. Raymond Soucaret	01/12/1981
"Carburant vert": résultat des travaux Question n° 03123 posée par M. Raymond Soucaret	01/12/1981
Agents départementaux: statut Question n° 03124 posée par M. Raymond Soucaret	01/12/1981
Services des préfectures: modalité du transfert Question n° 03125 posée par M. Raymond Soucaret	01/12/1981
CEE: modalités d'adhésion de l'Espagne et du Portugal Question n° 03126 posée par M. Raymond Soucaret	01/12/1981
Conséquences de la hausse des prêts bonifiés Question n° 02780 posée par M. Raymond Soucaret	11/11/1981
Récolte du maïs Question n° 02781 posée par M. Raymond Soucaret	11/11/1981
Projet de loi créant un office des vins: date de dépôt Question n° 02736 posée par M. Raymond Soucaret	06/11/1981

Baisse du marché de la viande Question n° 02737 posée par M. Raymond Soucaret	06/11/1981
Conséquences de certaines nationalisations sur le revenu agricole Question n° 02738 posée par M. Raymond Soucaret	06/11/1981
Emplois réservés: demande de renseignements statistiques Question n° 02746 posée par M. Raymond Soucaret	06/11/1981
Prêts bonifiés aux jeunes agriculteurs: taux Question n° 02644 posée par M. Raymond Soucaret	05/11/1981
Consolidation des exportations françaises de céréales Question n° 02645 posée par M. Raymond Soucaret	05/11/1981
Finances locales: maintien de la commission d'information budgétaire Question n° 02646 posée par M. Raymond Soucaret	05/11/1981
Avenir du fonds d'aide à la décentralisation Question n° 02647 posée par M. Raymond Soucaret	05/11/1981
Organisation de la production bovine Question n° 02648 posée par M. Raymond Soucaret	05/11/1981
Avenir du FIDAR Question n° 02649 posée par M. Raymond Soucaret	05/11/1981
Projets du gouvernement en matière de santé Question n° 02119 posée par M. Raymond Soucaret	09/10/1981
Exonération de la taxe d'apprentissage: composition de la commission spéciale Question n° 02115 posée par M. Raymond Soucaret	08/10/1981

Application des lois sur l'apprentissage Question n° 02116 posée par M. Raymond Soucaret	08/10/1981
Mobilité des enseignants: procédure Question n° 02117 posée par M. Raymond Soucaret	08/10/1981
Application de la loi d'orientation agricole Question n° 01456 posée par M. Raymond Soucaret	20/08/1981
Exploitants agricoles: fiscalité Question n° 01457 posée par M. Raymond Soucaret	20/08/1981
Contrôle des prix Question n° 01458 posée par M. Raymond Soucaret	20/08/1981
Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER): modifications Question n° 01459 posée par M. Raymond Soucaret	20/08/1981
Suppression d'un itinéraire vert en Lot-et-Garonne Question n° 01495 posée par M. Raymond Soucaret	20/08/1981
Abaissement des coûts de production agricole Question n° 01498 posée par M. Raymond Soucaret	20/08/1981
Aides aux jeunes agriculteurs Question n° 01499 posée par M. Raymond Soucaret	20/08/1981
Décentralisation du ministère du commerce et de l'artisanat Question n° 01044 posée par M. Raymond Soucaret	23/07/1981
Gratuité sur les autoroutes Question n° 01045 posée par M. Raymond Soucaret	23/07/1981
Compagnies régionales d'aménagement rural: rôle Question n° 01046 posée par M. Raymond Soucaret	23/07/1981

Entreprises de travaux agricoles et ruraux: situation 03/07/1981
Question n° 00417 posée par M. Raymond Soucaret

Questions sans réponses :

Indépendance économique des médias et des
journalistes Question n° 21469 posée par M. Raymond 04/06/1992
Soucaret

Information des collectivités locales sur les textes
communautaires qui leur sont applicables Question n° 04/06/1992
21503 posée par M. Raymond Soucaret

Enseignement du latin et du grec Question n° 21507 04/06/1992
posée par M. Raymond Soucaret

Montant des aides compensatoires pour faire face aux
conséquences de la réforme de la PAC Question n° 04/06/1992
21509 posée par M. Raymond Soucaret

Suite donnée au rapport relatif à l'activité législative 04/06/1992
Question n° 21510 posée par M. Raymond Soucaret

Lutte contre le travail clandestin : bilan Question n° 08/10/1987
07934 posée par M. Raymond Soucaret

Grève des contrôleurs aériens Question n° 0179G 12/06/1987
posée par M. Raymond Soucaret

Affichage dans les mairies de la déclaration des Droits
de l'homme Question n° 03628 posée par M. Raymond 27/11/1986
Soucaret

Relance du pouvoir d'achat: propos tenus par un 04/10/1984
ministre Question n° 19575 posée par M. Raymond

Soucaret

Redressement des entreprises nationalisées: mesures 04/10/1984

Question n° 19576 posée par M. Raymond Soucaret

Eventuelle modification de la loi électorale Question n° 02/08/1984

18792 posée par M. Raymond Soucaret

Evolution du différentiel d'inflation Question n° 18794 02/08/1984

posée par M. Raymond Soucaret

Libération anticipée des détenus condamnés à la prison à perpétuité Question n° 13077 posée par M. Raymond 25/08/1983

Soucaret

Mouvement de personnels de l'Etat Question n° 11670 12/05/1983

posée par M. Raymond Soucaret

Nérac (Lot-et-Garonne): éventuelle suppression des transports par autobus Question n° 09825 posée par M. 20/01/1983

Raymond Soucaret

Cour des comptes: rapport sur les dépenses abusives de l'Etat Question n° 07487 posée par M. Raymond 19/08/1982

Soucaret

Entreprises: allègements fiscaux et réduction des charges Question n° 07498 posée par M. Raymond 19/08/1982

Soucaret

Fonds spécial de grands travaux: opération de "débudjetisation" Question n° 07504 posée par M. 19/08/1982

Raymond Soucaret

Cotisations chômage: extension Question n° 06950 09/07/1982

posée par M. Raymond Soucaret

Financement des déficits publics par la création monétaire Question n° 06951 posée par M. Raymond Soucaret	09/07/1982
Baisse du pouvoir d'achat des cadres: évaluation Question n° 06962 posée par M. Raymond Soucaret	09/07/1982
UNEDIC: participation des fonctionnaires Question n° 06601 posée par M. Raymond Soucaret	18/06/1982
Relance autonome des investissements en France Question n° 06553 posée par M. Raymond Soucaret	16/06/1982
Déclarations concernant la dévaluation Question n° 06554 posée par M. Raymond Soucaret	16/06/1982
UNEDIC: situation Question n° 05933 posée par M. Raymond Soucaret	12/05/1982
TVA: conséquences de l'augmentation Question n° 05934 posée par M. Raymond Soucaret	12/05/1982
Risques climatiques: assurance des récoltes Question n° 04210 posée par M. Raymond Soucaret	30/01/1982
Secteur agricole: relance Question n° 03122 posée par M. Raymond Soucaret	01/12/1981
Connaissance des revenus agricoles Question n° 01496 posée par M. Raymond Soucaret	20/08/1981
Politique laitière européenne Question n° 01497 posée par M. Raymond Soucaret	20/08/1981
Maintien du revenu des agriculteurs Question n° 01047 posée par M. Raymond Soucaret	23/07/1981
Maintien du revenu agricole Question n° 00416 posée par M. Raymond Soucaret	03/07/1981

